SKI-DOO.



2004 Guide du conducteur

Incluant Conseils de sécurité, fonctionnement et entretien du véhicule

Elite

AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il contient d'importantes consignes de sécurité.

Âge minimal recommandé pour le conducteur: 16 ans. Laissez ce Guide du conducteur dans le véhicule.

0 0 0

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur*, la *Vidéocassette de sécurité* et les avertissements sur le véhicule pourrait occasionner des blessures, y compris le décès.

Le présent *Guide du conducteur* et la *Vidéocassette de sécurité* doivent accompagner le véhicule lors de la revente.

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc. Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses filiales.

 Ski-Doo®
 ROTAXMC
 SUMMITMC

 DESSMC
 RERMC
 MACH ZMC

ELITEMC

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige à cabine Ski-Doo. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) et serez soutenu par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges Ski-Doo disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Ce Guide du conducteur a été conçu pour aider le conducteur et le passager à se familiariser avec ce nouveau véhicule, son fonctionnement, son entretien, et la manière sécuritaire de le conduire. Ce guide est essentiel pour bien utiliser le produit et doit rester dans le véhicule en tout temps.

S'assurer de bien comprendre le contenu de ce Guide du conducteur.

Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter la section GARANTIE de ce guide ou un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Dans ce guide, les symboles suivants soulignent le risque de blessures.

△ AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave y compris la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures mineures. Utilisé sans le symbole d'alerte Δ , signale le risque d'occasionner des dommages matériels seulement.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une pièce si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information supplémentaire qui complète une instruction.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent la sécurité. Votre concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour faire la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a effectué les derniers réglages en fonction de votre poids et du type de terrain avant que vous en preniez possession. À la livraison, le concessionnaire vous a expliqué les commandes du véhicule et le réglage de la suspension. Nous espérons que cela vous a été utile.

À la livraison, on vous a aussi expliqué la garantie, et, pour des fins administratives, on vous a fait remplir la formule d'enregistrement de garantie, que vous devez nous faire parvenir.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, la politique de BRP est d'assurer l'amélioration continue de ses produits, cela sans s'engager à en faire bénéficier les produits déià fabriqués.

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, BRP se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement sans encourir d'obligation.

Les illustrations contenues dans ce guide indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres; il est donc possible qu'elles ne rendent pas compte de la forme exacte des pièces ou des détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier les pièces qui remplissent les mêmes fonctions ou une fonction semblable.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a préséance.

Les données sont exprimées en unités métriques SI suivies, entre parenthèses, de l'équivalent SAE É.-U. Quand la précision n'est pas cruciale, certaines conversions ont été arrondies pour simplifier.

Ce véhicule comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches de mesure impériale ou vice versa.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine BRP. Ils sont spécialement conçus pour votre véhicule et fabriqués de manière à satisfaire les normes de qualité établies par BRP.

Pour des renseignements détaillés sur les opérations d'entretien et de réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

CONSEILS DE SÉCURITÉ

MESURES DE SÉCURITÉ	9
QUELQUES CONSEILS AUX MOTONEIGISTES	14
LOIS ET RÈGLEMENTS	22
SOMMAIRE — PRÉVENTION DES ACCIDENTS	23
PASSAGER: PRINCIPES SÉCURITAIRES DE BASE	27
ENVIRONNEMENT	28
Laisser peu de traces	28
L'intérêt de laisser peu de traces	29
CONDUITE DU VÉHICULE	31
COMMENT CONDUIRE	32
Position assise	32
Ceinture de sécurité	33
VARIATIONS DANS LA CONDUITE ET LE TERRAIN	34
INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE	39
RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE	
IDENTIFICATION DI LVÉHICII E	54
IDENTIFICATION DU VÉHICULE. Autocollant de description du véhicule. Numéros de série. COMMANDES ET INSTRUMENTS. 1) Manette d'accélérateur 2) Manette de frein. 3) Levier du frein de stationnement. 4) Voyant de frein de stationnement/frein (rouge) 5) Levier de changement de vitesse 6) Voyant de marche arrière 7) Volant 8) Sièges réglables 9) Ceintures de sécurité 10) Rétroviseur réglable. 11) Pare-brise.	54 54 55 57 59 60 62 64 64 65 66 67 67

	15) Interrupteur d'arrêt du moteur	73
	16) Commutateur d'éclairage	75
	17) Voyant du feu de route (bleu)	76
	18) Voyant de basse pression d'huile	77
	19) Voyant de l'alternateur	78
	20) Voyant du système de gestion du moteur (SGM)	79
	21) Indicateur de vitesse	80
	22) Bouton sélecteur de mode	82
	23) Totalisateur général	82
	24) Totalisateur journalier	
	25) Compteur horaire réinitialisable	
	26) Tachymètre	83
	27) Bouchon du réservoir d'essence	
	28) Indicateur de niveau d'essence électrique	85
	29) Indicateur de température	86
	30) Voyant de surchauffe du moteur (rouge)	87
	31) Interrupteur de poignées chauffantes (conducteur)	
	32) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante	88
	33) Interrupteur de poignée chauffante du passager	
	34) Poignée chauffante du passager	88
	35) Poignées additionnelles	89
	36) Prise pour visière chauffante	91
	37) Prise de courant	93
	38) Interrupteur d'antibrouillard	95
	39) Poignées de portière	95
	40) Attache du capot	
	41) Fusibles	97
	42) Pare-chocs avant	101
	43) Poignée de déverrouillage du compartiment de	100
	rangement	102 104
	44) Nécessaire d'outils	104
	45) Support de courroie d'entraînement de rechange	105
	46) Protecteurs	106
	Comment régler la suspension	100
	Chenille	107
CA	RBURANT ET HUILE	123
	Type de carburant recommandé	123
	Huile recommandée	124
RC	DAGE	125
	Moteur	125
	Courroie	125

Révision-10 heures	125
VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	126
LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	128
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	129
Principes d'utilisation	129
Démarrage du moteur	130
Arrêt du moteur	131
RÉCHAUFFAGE DU VÉHICULE	132
ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION	134
OPÉRATIONS SPÉCIALES	135
Moteur noyé d'essence	135
Utilisation en haute altitude	135
Surchauffe du moteur	135
Glissière de suspension arrière collée	135
CONSEILS D'ENTRETIEN	
TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE	138
NIVEAU DES LIQUIDES	141
Système de freinage	141
Niveau d'huile de la boîte de vitesses	144
Système de refroidissement	145
Électrolyte de la batterie	146
ENTRETIEN DES MOTEURS CERTIFIÉS PAR L'EPA	148
Information sur les émissions d'échappement	148
ENTRETIEN	150
Nettoyage et protection du véhicule	150 151
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	157
Réglage de la poulie motrice TRA	159
État de la courroie d'entraînement	162
État du frein	162
Réglage du frein	162
État des suspensions arrière	162
État de la courroie d'arrêt de la suspensionÉtat de la chenille	162 163
Tension et alignement des chenilles	164
Direction et suspension avant	169
Usure et état des skis et des lisses	169
Système d'échappement	170
Nettoyage du filtre à air	170

Remplacement des ampoules	171
REMORQUAGE D'UN ACCESSOIRE	173
REMORQUAGE D'UN AUTRE VÉHICULE	174
TRANSPORT DU VÉHICULE	175
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	176 176 176
DIAGNOSTIC DES PANNES	177 177 177
FICHES TECHNIQUES	180
GARANTIE	
GARANTIE LIMITÉE BRP AMÉRIQUE DU NORD: MOTONEIC À CABINE SKI-DOO® ELITE ^{MC} 2004	3ES 184
GARANTIE LIMITÉE BPR INTERNATIONALE: MOTONEIGES CABINE SKI-DOO® ELITE ^{MC} 2004	À 189
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS	194
CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE	195

CONSEILS DE SÉCURITÉ

INTRODUCTION

Cette section sur la sécurité contient des avertissements qui doivent être suivis, sinon de graves blessures et peut-être même la mort peuvent s'ensuivre.

Veuillez remettre le *Guide du conducteur* dans le véhicule après l'avoir lu. Si le véhicule est revendu, remettez le guide au nouveau propriétaire pour qu'il en prenne connaissance. Vous pouvez obtenir un autre exemplaire de ce guide gratuitement chez votre concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Cette section prône la sécurité à motoneige.

Pour toute question concernant un sujet couvert ou non dans le *Guide du conducteur*, appelez BRP au numéro ci-dessous. Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Aux États-Unis: (715) 848-4957

Au Canada: (819) 566-3366

MESURES DE SÉCURITÉ

Se conformer aux avertissements suivants:

- ▲ Quand ils circulent avec le véhicule, le conducteur et le passager doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps. La ceinture doit être bien réglée.
- △ Les occupants doivent être assez grands pour être assis adéquatement et pour permettre un bon réglage de la ceinture de sécurité.
- Δ Garder les bras et les jambes à l'intérieur du véhicule en tout temps.
- Δ Porter un casque approuvé et des vêtements conçus pour faire de la motoneige.
- △ La performance de ce véhicule est très différente et peut excéder considérablement la performance de toute autre motoneige que vous avez pu essayer auparavant.
- ▲ Pour faire une utilisation sécuritaire de votre motoneige à cabine, il faut maîtriser les notions de base. Lisez bien votre Guide du conducteur et portez une attention particulière aux passages attention et avertissement. Devenez membre du club de motoneigistes de votre région; ses activités sociales et son réseau de sentiers ont été conçus pour le plaisir et la sécurité. Demandez à votre concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo, à vos amis, aux membres de votre club de vous apprendre les règles de base ou suivez une des formations sur la sécurité en motoneige qui se donnent dans votre région.
- ▲Il est important de bien connaître les lois qui régissent l'utilisation des motoneiges et celles qui concernent la responsabilité, les dommages à la propriété et les assurances.
- ▲ Dans les sentiers, circuler à droite.
- Δ Rester à bonne distance des autres motoneiges et des passants.
- ▲ Sauter avec une motoneige est dangereux.
- ▲ Bien connaître votre véhicule et faire preuve de la prudence et de la prévoyance qui sont de mise quand on utilise un véhicule motorisé. L'utilisation du véhicule sera plus agréable et plus sécuritaire si on fait preuve de bon sens, si on conduit prudemment et si on en fait un entretien adéquat. Inspectez votre motoneige à cabine avant chaque utilisation.
- ▲ Faire une inspection du véhicule AVANT de démarrer le moteur.

- ∆Si vous avez des enfants, vous devez déterminer s'ils sont capables de comprendre le fonctionnement d'une motoneige à cabine, de la conduire et d'en garder le contrôle. Mettez-les en garde contre l'excès de vitesse, l'inattention et une trop grande confiance en soi. Ne les laissez jamais conduire une motoneige à cabine sans surveillance.
- △ Les motoneiges s'utilisent dans toutes sortes d'environnements et de conditions de neige, et chaque modèle réagit différemment à ces conditions. Consultez votre concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour choisir le modèle de motoneige qui convient le mieux à vos besoins.
- △ Le conducteur, son passager ou toute autre personne à proximité peut subir des blessures ou perdre la vie si on dépasse ses propres capacités, celles du passager ou celles du véhicule.
- ▲ N'oubliez pas que le matériel publicitaire montrant une utilisation audacieuse et risquée de la motoneige est conçu dans des conditions idéales et que la conduite est assurée par des pilotes professionnels. Ne pas tenter ces manoeuvres dangereuses si vous ne possédez pas les habiletés requises, ni toute manoeuvre qui dépasse vos capacités.
- ▲ Ne jamais conduire si vous avez consommé de l'alcool ou des drogues, si vous êtes malade ou fatigué. Conduire avec prudence.
- ▲ La vitesse tue. À haute vitesse, il devient impossible de réagir assez rapidement pour contrer l'imprévu. Conduire en fonction du sentier, des conditions climatiques et de vos capacités. Des limites de vitesse peuvent être en vigueur et doivent être respectées.
- ∆ Ce véhicule ne peut prendre qu'un seul passager.
- ▲ Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur, débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS ou tourner la clé de contact à OFF.
- △ Votre véhicule n'est pas conçu pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et États.
- ▲ Vérifier si l'accélérateur fonctionne bien et s'il revient en position de ralenti avant de démarrer le moteur.
- ▲ Toujours appliquer le frein de stationnement quand le véhicule est à l'arrêt

- ▲ Arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Retirer le bouchon avec précaution. S'il y a pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule à la challeur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder. Essuyer tout déversement. Vérifier le système d'alimentation régulièrement.
- ⚠ Ne jamais faire fonctionner le moteur dans un endroit mal aéré ou si le véhicule est sans surveillance.
- ▲ Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque la courroie d'entraînement ou le garde-courroie ne sont pas en place ou que le capot ou les panneaux latéraux sont ouverts. Faire fonctionner un moteur sans charge, par exemple sans courroie d'entraînement ou si les chenilles ne sont pas en contact avec le sol, peut être dangereux.
- ▲ Sauf indication contraire, ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque les chenilles ne sont pas en contact avec le sol ou si le capot est ouvert ou enlevé.
- ▲ Toujours maintenir le véhicule en parfait état.
- ⚠ Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur ou de frein, ni leur gaine.
- △ Suivre les instructions de ce guide à la lettre. Sauf indication contraire, arrêter le moteur et attendre qu'il soit froid avant de faire toute réglage, lubrification ou entretien.
- △ Modèles à démarrage électrique seulement: Ne jamais charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est dans le véhicule.
- ▲ Le moteur et les composants installés sur un modèle ne doivent pas être utilisés sur d'autres modèles. BRP ou ses filiales ne recommande ni n'autorise l'utilisation des moteurs Rotax^{MC} pour motoneiges dans des véhicules autres que les motoneiges à cabine Ski-Doo.
- ▲ La vitesse en marche arrière de ce véhicule n'est pas restreinte. Reculer prudemment, car à vitesse élevée, on peut perdre la maîtrise du véhicule et celui-ci peut perdre de sa stabilité. S'immobiliser avant de sélectionner la marche arrière. Attendre que l'avertisseur de marche arrière retentisse avant d'appuyer sur l'accélérateur pour reculer. Demeurer assis et serrer le frein avant de changer de vitesse. S'assurer que la voie est libre avant de reculer.

Autres pièces et accessoires de sécurité

Lire ce Guide du conducteur pour connaître les autres pièces et accessoires dont votre motoneige à cabine est équipée. Tous les dispositifs de sécurité doivent être en place et en bon état avant d'utiliser le véhicule

Phare et feux — Le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt sont des pièces standard. S'assurer qu'elles ne sont pas recouvertes de saleté ou de neige et qu'elles fonctionnent adéquatement.

Habillement

Pratiquer la motoneige requiert de porter des vêtements appropriés, confortables et pas trop ajustés. Vérifiez les prévisions météorologiques et habillez-vous en fonction de la température la plus froide. Le port d'un sous-vêtement thermique assure une bonne isolation.

Il faut toujours porter un casque protecteur approuvé par le DOT. En plus de garder au chaud, il réduit l'incidence des blessures. Portez ou ayez toujours avec vous, une touque, un passe-montagne et un masque. Des lunettes ou une visière qui se fixe au casque sont indispensables.

Pour vous protéger les mains, vous devez porter des gants ou des mitaines de motoneigiste bien isolés et permettant de manier facilement les commandes du véhicule.

Pour faire de la motoneige, on vous recommande de porter des bottes de nylon ou de cuir à semelle de caoutchouc et doublure de feutre.

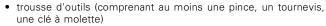
Essayez de vous garder bien au sec lorsque vous faites de la motoneige. Dès que vous êtes à l'intérieur, enlevez votre habit et vos bottes, et faites-les sécher avant de les remettre.

Ne pas porter de foulard long ou de vêtements amples qui pourraient se prendre dans des pièces mobiles de la motoneige.

Ce qu'il faut emporter

Chaque motoneigiste devrait emporter les pièces de rechange et outils suivants pour pouvoir se dépanner ou aider les autres en cas d'urgence.

- ce Guide du conducteur
- bougies de rechange et clé
- ruban adhésif
- courroie d'entraînement de rechange
- ampoules de rechange



- couteau
- lampe de poche.

Ajoutez d'autres articles en fonction de la distance à parcourir et de la durée de la randonnée.

OUELOUES CONSEILS AUX MOTONEIGISTES

Quelle que soit l'expérience acquise au volant d'une voiture, d'une motocyclette ou d'un bateau, nous sommes tous débutants lorsqu'on prend les commandes d'une motoneige pour la première fois. La sécurité en motoneige dépend de plusieurs facteurs tels que la visibilité, la vitesse, la température, l'environnement, la circulation ainsi que l'état de la motoneige et du conducteur.



Les conducteurs ont la responsabilité d'assurer la sécurité du passager, s'il y a lieu, des autres adeptes du plein air ou des passants.

Vous avez la responsabilité de voir au bon fonctionnement de votre véhicule et de former ceux qui vous accompagnent ou ceux à qui vous permettez de conduire votre véhicule. La performance et la maniabilité peuvent grandement varier d'une motoneige à l'autre.

Il est relativement facile de conduire une motoneige. Cependant, comme tout autre véhicule ou tout autre équipement mécanique, la motoneige peut être dangereuse si vous et votre passager êtes imprudents, irréfléchis ou inattentifs. Nous recommandons de faire inspecter votre véhicule annuellement. Pour plus de détails, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo. De plus, nous recommandons fortement de visiter votre concessionnaire régulièrement pour faire l'entretien de votre véhicule, ou pour vous procurer les accessoires qui vous manquent.

Transport et remorquage

À ce sujet, suivre les instructions plus loin dans ce guide.

Produits de traction

L'utilisation de produits de traction et de lisses au carbure plus positives sur votre véhicule en changera le comportement, notamment au niveau de la manoeuvrabilité, de l'accélération et du freinage.

L'installation de crampons augmente l'adhérence de la chenille sur les surfaces de neige durcie et sur la glace, sans toutefois avoir d'effet marqué sur la neige molle. De ce fait, la conduite d'un véhicule muni de produits de traction (crampons, lisses au carbure) demande une certaine période d'adaptation. Assurez-vous donc de bien prendre le temps de vous familiariser avec le comportement de votre véhicule, en virages, en accélération et au freinage, si celui-ci est muni de produits de traction.

De plus, renseignez-vous toujours sur les règlements locaux concernant l'utilisation de crampons sur les motoneiges à cabine. Conduisez toujours votre véhicule de façon responsable en respectant l'environnement et la propriété d'autrui.

Manoeuvrabilité:

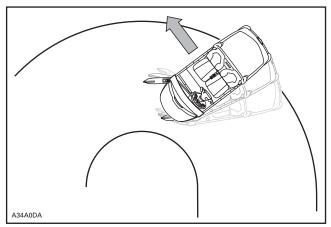
L'installation de crampons sur la chenille augmente l'adhérence au sol de la partie arrière du véhicule. En conséquence, les skis du véhicule nécessitent l'utilisation de lisses au carbure pour augmenter l'adhérence des skis et équilibrer ainsi la partie avant du véhicule avec la partie arrière. Bien que les lisses au carbure de série soient adéquates, elles n'offrent pas nécessairement l'optimum de contrôle puisque celui-ci dépend de vos préférences personnelles, de votre type de conduite, et de vos ajustements de suspension.

$oldsymbol{\Delta}$ AVERTISSEMENT

Un déséquilibre entre la partie avant et l'arrière du véhicule dû à une mauvaise combinaison de crampons et de lisses de skis peut rendre le véhicule survireur ou sous-vireur, ce qui peut entraîner une perte de contrôle.

1- Survirage

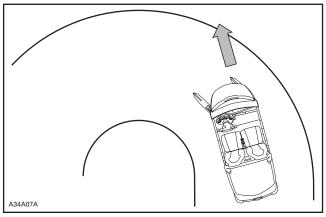
L'utilisation de lisses au carbure plus positives sans crampons sur la chenille pourrait dans certaines conditions rendre le véhicule survireur (voir illustration).



SURVIRAGE

2- Sous-virage

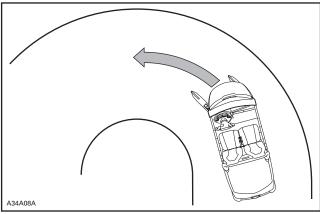
L'utilisation de crampons pourrait dans certaines conditions rendre le véhicule sous-vireur si les skis de celui-ci ne sont pas munis de lisses au carbure assez positives (voir illustration).



SOUS-VIRAGE

3- Conduite en contrôle

Une combinaison équilibrée de lisses au carbure et crampons assure un contrôle adéquat et une meilleure manoeuvrabilité (voir illustration).



CONDUITE EN CONTRÔLE

Accélération:

L'utilisation de crampons sur la chenille augmente la capacité d'accélération de votre véhicule sur les surfaces de neige durcie et sur la glace sans toutefois avoir d'effet appréciable sur la neige molle. Par conséquent, le niveau de traction peut varier brusquement dans certaines conditions.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin d'éviter les surprises qui pourraient entraîner une perte de contrôle du véhicule pouvant causer des blessures graves ou la mort:

- Toujours utiliser la manette d'accélérateur avec douceur.
- Ne JAMAIS tenter de faire patiner la chenille afin de faire déraper l'arrière du véhicule.

Cela pourrait entraîner la projection violente de débris ou de glace pouvant causer des blessures aux personnes dans l'entourage ou sur les véhicules qui suivent.

Freinage:

Tout comme en conditions d'accélération, l'utilisation de crampons sur la chenille augmente la capacité de freinage du véhicule sur des surfaces de neige durcie et sur la glace sans toutefois avoir d'effet appréciable sur la neige molle. Par conséquent, le niveau de freinage peut varier brusquement dans certaines conditions. Ainsi, assurezvous de toujours utiliser la manette de frein avec retenue pour éviter de bloquer la chenille et éviter ainsi les surprises pouvant entraîner une perte de contrôle.

Consignes de sécurité importantes:

⚠ AVERTISSEMENT

Afin d'éviter les blessures graves aux personnes à proximité du véhicule:

- NE JAMAIS se tenir derrière ou près d'une chenille qui tourne.
- Toujours utiliser un support pour motoneige à socle large muni d'un panneau déflecteur arrière.
- Faire tourner la chenille seulement à la vitesse la plus basse possible lorsque soulevée de terre.

Sous l'effet de la force centrifuge, des débris, des crampons endommagés ou mal fixés, des pièces d'une chenille qui se déchirerait, ou la chenille elle-même si elle se séparait pourraient être projetés avec grande puissance à l'arrière du tunnel, ce qui pourrait sectionner une jambe ou causer d'autres blessures sérieuses.

Effets du cramponnage sur la durabilité du véhicule:

L'utilisation de produits de traction peut augmenter la charge et le stress sur certaines composantes du véhicule ainsi que le niveau de vibration. Il peut en résulter une usure prématurée de certaines pièces telles: courroie, garnitures de frein, roulements, chaîne et roues dentée du carter de chaîne, de même qu'une réduction de la longévité de la chenille. Pour cette raison, il est d'autant plus important de respecter le programme d'entretien détaillé dans le tableau d'inspections périodiques.

De plus, les crampons peuvent causer des dommages graves à votre véhicule si celui-ci n'est pas muni des protecteurs de tunnel conçus pour votre modèle. Il pourrait en résulter des dommages aux câblages électriques ainsi que la perforation des échangeurs de chaleur, ce qui provoquerait une surchauffe du moteur et un endommagement sévère de celui-ci.

⚠ AVERTISSEMENT

L'absence de protecteurs de tunnel adéquats ou leur usure excessive peut causer la perforation du réservoir à essence, ce qui pourrait résulter en un incendie.

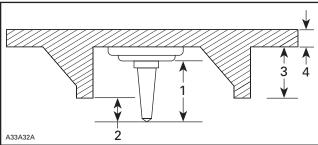
ATTENTION: Référez-vous à votre concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour connaître le modèle et numéro d'ensemble de protecteurs de tunnel requis pour votre véhicule.

REMARQUE: Référez-vous à la garantie limitée de BRP pour connaître les limitations de garantie liées à l'installation de crampons.

Installation des crampons

De façon à assurer une installation adéquate et sécuritaires, BRP recommande de confier l'installation de crampons au soin de votre concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

- N'utilisez seulement que les crampons, plaques de montage, et écrous vendus par BRP.
- Ne jamais utiliser une longueur de crampon pouvant excéder de plus de 9.5 mm (3/8 po) la hauteur du profil de la chenille de votre véhicule.



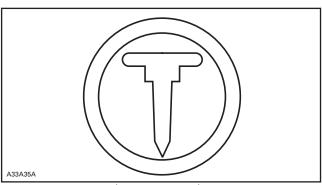
INSTALLATION DES CRAMPONS

- 1. Taille du crampon
- 2. Profondeur de pénétration de 6.4 à 9.5 mm (1/4 à 3/8 po)
- 3. Hauteur du profil de la chenille
- 4. Épaisseur de la chenille

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne jamais cramponner une chenille autre que celles qui sont approuvées pour l'utilisation de crampons, identifiées par un symbole de crampon (voir l'illustration) moulé dans la surface de la chenille.
- Les crampons ne doivent uniquement être installés qu'aux endroits indiqués par des protubérances moulées dans la surface de la chenille.
- Ne jamais faire cramponner une chenille dont les profiles mesurent 35 mm (1.375 po) ou plus.
- Le nombre de crampons installés doit toujours correspondre exactement au patron de protubérances moulées dans la chenille.
- Vous devez toujours vous référer aux recommandations et consignes d'installation du fabricant de produits de traction avant de faire installer des crampons et des lisses par votre concessionnaires. Il est très important que le couple de serrage spécifié pour les écrous des crampons soit respecté.

L'INSTALLATION D'UNE QUANTITÉ INAPPROPRIÉE DE CRAMPONS OU UNE INSTALLATION INADÉQUATE PEUT AUGMENTER LES RISQUES DE DÉCHIREMENT ET DE SÉPARATION DE LA CHENILLE, POUVANT CAUSER DES BLESSURES GRAVES OU LA MORT.



LES CHENILLES APPROUVÉES SONT IDENTIFIÉES PAR CE SYMBOLE

Entretien/remplacement:

PROCÉDEZ À UNE INSPECTION VISUELLE DE VOTRE CHENILLE AVANT CHAQUE UTILISATION.

Détectez toutes anomalies telles que:

- perforation de la chenille
- déchirement de la chenille (particulièrement autour des trous de traction)
- bris ou arrachement de profiles laissant apparaître une partie de la tige
- délamination de la bande de caoutchouc
- tiges brisées
- crampons cassés
- crampons pliés
- crampon arrachés
- segment-guide manguant.

Procédez immédiatement au remplacement des crampons brisés ou endommagés. Si votre chenille montre des signes de détérioration, celle-ci doit immédiatement être remplacée. En cas de doute, consultez votre concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo. Respectez toujours les intervalles d'inspections requises dans le tableau d'entretien périodique.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation d'une chenille ou de crampons endommagés peut causer une perte de contrôle créant un risque de blessures graves pouvant entraîner la mort.

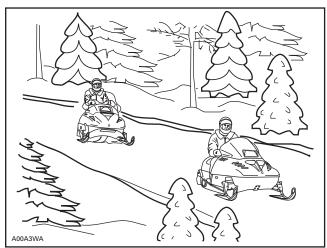
LOIS ET RÈGLEMENTS

Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont établi des lois et règlements régissant l'utilisation des motoneiges à cabine. À titre de motoneigiste, vous devez connaître et respecter ces lois et règlements pour rendre la pratique de la motoneige sécuritaire pour tous.

SOMMAIRE — PRÉVENTION DES ACCIDENTS

- △ Quand ils circulent avec le véhicule, le conducteur et le passager doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps. La ceinture doit être bien réglée.
- ▲ Il peut être agréable de conduire une motoneige la nuit. Cependant, il faut redoubler de prudence car la visibilité est réduite. Évitez les terrains inconnus et assurez-vous que le phare et les feux fonctionnent bien. Emportez avec vous une lampe de poche et des ampoules de rechange.
- ⚠ Ne laissez pas vos clés sur le véhicule, car c'est une invitation pour les voleurs et un danger pour les enfants.
- ∆ La beauté de la nature ne doit pas vous distraire lorsque vous conduisez votre véhicule. Si vous désirez contempler un paysage, arrêtez-vous en bordure du sentier pour ne pas gêner les autres motoneigistes.
- △ Les clôtures représentent un danger de taille pour les motoneigistes. Tenez-vous loin des poteaux de téléphone et d'électricité.
- ▲ En sentier, les fils cachés ou difficiles à voir peuvent causer de graves accidents. Marquez les fils dangereux par des bandes réfléchissantes.
- ▲ Les branches peuvent également vous distraire, sans compter qu'elles peuvent vous blesser au visage ou aux yeux. Portez un casque protecteur, des lunettes de protection et une visière approuvés. Cette règle de sécurité s'applique également à votre passager.
- ▲ Il peut être dangereux de fumer lorsqu'on fait le plein ou qu'on vérifie le niveau d'essence. Si vous fumez, tenez-vous loin de votre véhicule car les vapeurs d'essence sont inflammables.
- ▲ Sachez que la conduite hors-sentiers est hasardeuse en raison des risques d'avalanches ou des obstacles naturels et artificiels.
- ▲Évitez de circuler sur les routes. Si vous devez le faire et que c'est permis, circulez lentement. Votre motoneige à cabine n'est pas conçue pour circuler sur la chaussée. Avant de traverser une route, arrêtez complètement, regardez dans les deux directions, puis traversez à un angle de 90°. Méfiez-vous des véhicules en stationnement!

▲ Ne pas talonner une autre véhicule, car s'il ralentit, cette négligence pourrait blesser le conducteur et son passager. Prévoyez une bonne distance de freinage entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez prudent, car selon les conditions du terrain, la distance de freinage peut grandement varier. Soyez prêt à toute éventualité!



- ▲ Avant de démarrer, s'assurer que le câble d'accélérateur fonctionne bien. Si ce n'est pas le cas, corrigez le problème avant de réutiliser le véhicule. Au démarrage du moteur, soyez prêt à réagir en cas de problème en éteignant aussitôt le moteur par la clé de contact, l'interrupteur d'arrêt ou le cordon coupe-circuit.
- ▲ Expliquer à un débutant comment démarrer et arrêter. Enseignez-lui les bonnes positions de conduite et surtout, ne lui permettez d'utiliser le véhicule qu'en terrain plat jusqu'à ce qu'il se soit familiarisé avec la conduite de la motoneige à cabine. S'il y a des cours de conduite de motoneige dans votre région, inscrivez-le. Voyez à ce qu'il soit vêtu assez chaudement et qu'il ne porte aucun foulard ou vêtement ample qui pourrait se prendre dans les pièces mobiles du véhicule. Assurez-vous également que ses bras et ses jambes restent à l'intérieur du véhicule en tout temps, et que sa ceinture de sécurité est bien réglée et attachée.
- ▲ Ne jamais laisser tourner le moteur lorsque le capot est ouvert.

 Même au ralenti, le moteur d'une motoneige à cabine tourne à environ 1800 tr/mn. Coupez le contact avant d'ouvrir le capot.

- ▲ N'enlevez aucune pièce d'origine de votre véhicule. Chaque véhicule comporte différents dispositifs de sécurité tels que des protecteurs, des consoles, des bandes réfléchissantes et des étiquettes d'avertissement.
- ▲ Il peut être dangereux de partir seul en motoneige. Vous pourriez manquer d'essence, avoir un accident ou endommager votre véhicule. Souvenez-vous qu'en motoneige vous pouvez parcourir une plus grande distance en une demi-heure qu'en une journée complète de marche. Soyez toujours accompagné d'un ami ou d'un membre de votre club de motoneigistes. Informez quelqu'un de votre itinéraire et de l'heure approximative de votre retour.
- ▲ Il arrive parfois que l'eau s'accumule dans les prés et gèle lorsque l'hiver arrive. Il s'agit habituellement de glace vive. Toute tentative de tourner ou de freiner sur ce type de surface peut occasionner un tête-à-queue. Ne jamais freiner, accélérer ou tourner sur la glace vive. Si vous circulez sur une telle surface, ralentissez en relâchant graduellement la manette d'accélérateur.
- ▲ Ne faites aucun saut avec votre véhicule. Laissez cette pratique aux cascadeurs professionnels. N'essayez pas d'impressionner. Soyez responsable!
- ⚠ Restez sobre. L'alcool, la drogue et l'essence: un cocktail explosif! Conduire en état d'ébriété ou sous l'influence de drogues est un manque de respect envers soi et les autres. Les législateurs et la population ne tolèrent plus une telle attitude. BRP non plus!
- ▲ La faune agrémente vos randonnées en motoneige. Souvenezvous que, dans leurs déplacements, les animaux traversent les sentiers. Respectez leur privilège; ne les pourchassez pas et ne les harcelez pas. Notez que la fatigue et l'épuisement peuvent causer la mort d'un animal! Évitez les régions dédiées à la protection de la faune.
- △ Si vous avez la chance de voir un animal, arrêtez votre véhicule et observez-le en silence
- △ Souvenez-vous que l'excès de vitesse peut être fatal. À haute vitesse, il devient impossible de réagir assez rapidement pour contrer l'imprévu. Conduire en fonction du sentier, des conditions climatiques et de vos capacités. Respectez les limites de vitesse.

- ▲ Il peut être dangereux d'utiliser un véhicule mal entretenu. Des pièces très usées peuvent empêcher votre véhicule de fonctionner. Maintenez toujours votre véhicule en parfait état. Respectez les règles d'entretien et de lubrification hebdomadaires, mensuelles et annuelles de ce guide. Consultez un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo ou procurez-vous le Manuel de réparation, les outils et l'équipement appropriés s'il faut effectuer d'autres réparations.
- ⚠ Ne jamais soulever l'arrière de votre véhicule lorsque le moteur tourne, car les chenilles pourraient projeter de la neige, de la glace ou des débris. Pour nettoyer ou inspecter les chenilles, arrêtez le moteur et soulever l'arrière du véhicule avec un support mécanique à socle large. Personne ne doit se trouver près d'une chenille qui tourne.
- △ Lorsque vous circulez en groupe, évitez d'accélérer brusquement car dans ces conditions les chenilles peuvent projeter de la neige ou de la glace sur le motoneigiste derrière vous, sans compter qu'elles peuvent s'enliser et endommager le sentier.
- △ Circuler en groupe est très plaisant. Mais n'essayez pas d'impressionner les autres ni de les dépasser. Un motoneigiste moins expérimenté pourrait tenter de vous imiter et échouer sa manoeuvre. Quand vous circulez en groupe, sachez adapter vos habiletés à celles de vos compagnons.
- ▲ Couvrez toujours votre véhicule avec la bâche fournie lorsque vous le remisez pour la nuit ou que vous ne prévoyez pas l'utiliser pendant une longue période. Cette précaution permet de le protéger du gel et de conserver son apparence. Ne jamais remiser le véhicule au soleil ou dans un sac de plastique.
- △ Les principes évoqués dans ce guide ne visent pas à limiter votre plaisir en motoneige; ils visent plutôt à prolonger la sensation de liberté que l'on éprouve en motoneige. Il s'agit de garantir une pratique saine et agréable pour vous et pour les autres et à encourager d'autres gens à partager votre enthousiasme et votre loisir d'hiver préféré. Donc, la prochaine fois que vous partirez en motoneige par un beau matin clair, rappelez-vous que vous jouez une partie importante pour l'avenir de ce sport. Contribuez à montrer l'exemple! BRP vous remercie de faire votre part.

PASSAGER: PRINCIPES SÉCURITAIRES DE BASE

- △ Ce véhicule ne peut prendre qu'un seul passager, assis sur le siège conçu pour ce dernier.
- ▲ Toujours porter un casque DOT approuvé et s'habiller selon les recommandations données pour le conducteur dans ce guide (voir plus haut).
- ▲ Toujours porter sa ceinture de sécurité! Si on ne peut arriver à un réglage adéquat de la ceinture, on ne doit pas monter comme passager dans ce véhicule. Ne jamais porter sa ceinture en faisant passer la partie transversale dans le dos, sous les bras, en travers du cou ou de l'abdomen.
- △ Quand la ceinture est réglée adéquatement, elle est bien ajustée en haut des cuisses et la partie transversale passe devant la poitrine pour aller reposer entre l'épaule et le cou. Souvenez-vous qu'une ceinture de sécurité mal réglée ou mal placée représente un danger et pourrait occasionner de graves blessures en cas d'impact.
- ▲ Ne pas monter comme passager si on ne peut accoter son dos contre le dossier, et plier les genoux au bout du siège tout en étant bien assis au fond.
- ▲ Si, une fois en route, vous ne vous sentez pas en sécurité pour quelque raison que ce soit, demandez tout de suite au conducteur de ralentir ou d'arrêter.

ENVIRONNEMENT

Rien n'est plus exaltant que la motoneige. S'aventurer dans les innombrables sentiers qui sillonnent l'immensité canadienne et américaine est une façon saine et agréable de profiter de nos hivers. Cependant, plus le nombre de gens augmente dans les parcs et les sentiers, plus l'environnement est exposé à différents dommages. L'utilisation abusive de terrains privés et publics, des installations et des ressources entraîne inévitablement des restrictions et des interdictions

À l'heure actuelle, la plus grande difficulté à laquelle notre sport fait face est liée à la protection de l'environnement. La solution est simple: nous devons avoir une attitude responsable en motoneige.

La grande majorité des gens respecte les règles et l'environnement, et chacun de nous doit montrer l'exemple à ceux, jeunes et vieux, qui se familiarisent avec cette activité.

Faisons en sorte de minimiser les traces de notre passage. Il y va de notre intérêt puisqu'en protégeant l'environnement, c'est l'avenir même de notre sport que nous préservons.

Sensible à l'importance de cette question et du rôle que peuvent jouer les motoneigistes pour protéger les endroits où ils pratiquent leur sport, BRP a lancé la campagne «Tread Lightly» (laisser peu de traces) à leur intention.

Quand on parle de laisser peu de traces, il ne s'agit pas seulement de l'empreinte que la chenille laisse dans la neige. Il s'agit d'un engagement, d'un rapport de respect, d'une volonté de donner l'exemple en agissant concrètement. C'est un engagement envers la protection de l'environnement en général, les soins dont il faut l'entourer, les animaux qui y vivent et les amateurs de plein air qui aiment aussi s'y retrouver. Avec ce thème, nous espérons rappeler aux motoneigistes que le respect de l'environnement est crucial non seulement pour notre sport, mais pour les générations à venir aussi.

Si on vous demande de laisser peu de traces derrière vous, ce n'est pas pour modérer votre enthousiasme pour un sport formidable; c'est une invitation à le pratiquer dans le respect.

Laisser peu de traces...

Laisser peu de traces, c'est conduire sa motoneige à cabine de façon responsable en respectant le lieu où on se trouve. Vous laissez peu de traces quand vous suivez les principes suivants.

Vous êtes informés. Vous vous procurez des cartes, des copies de règlements et d'autres renseignements du ministère de l'Environnement et de la Faune ou d'autres organismes publics. Vous connaissez les règlements et les respectez, y compris les limites de vitesse!

Vous évitez de passer sur les arbustes et les pelouses et ne coupez pas de bois. En terrain plat ou achalandé, vous suivez les pistes prévues pour la motoneige. Souvenez-vous qu'il y a un lien entre la protection de l'environnement et votre sécurité.

Vous respectez la faune et portez une attention toute particulière aux femelles accompagnées de petits et aux animaux qui souffrent du manque de nourriture. Le stress peut rapidement épuiser leurs dernières réserves d'énergie. Laissez aux animaux les endroits qui leur sont réservés!

Vous respectez l'affichage sur les barrières et les autres indications en général. Souvenez-vous, laisser peu de traces c'est aussi ne pas ieter ses déchets.

Vous n'allez pas dans les régions reculées où les véhicules sont interdits. Vous savez reconnaître les limites

Vous demandez la permission avant de passer sur un terrain privé. Vous respectez le droit de propriété et la tranquillité d'autrui. Bien sûr, les motoneiges sont beaucoup moins bruyantes qu'auparavant, mais vous évitez quand même de faire tourner le moteur à haut régime dans les endroits paisibles.

L'intérêt de laisser peu de traces

Les motoneigistes savent mieux que quiconque les efforts qui ont été faits pour qu'il aient accès à des endroits où pratiquer leur sport en toute sécurité et dans le respect des autres. Ces efforts se poursuivent avec la même énergie aujourd'hui.

En respectant les endroits que l'on visite, peu importe la région, nous aidons à faire en sorte de pouvoir utiliser ces sentiers longtemps encore. Vous conviendrez que c'est une bonne raison de faire un effort pour laisser peu de traces. Mais il y en a d'autres.

Les motoneigistes aiment profiter de l'hiver et de la nature majestueuse qui nous entoure; laisser le moins de traces possible contribue à protéger ce privilège. Ainsi, nous pourrons faire connaître les plaisirs de l'hiver et de la motoneige à d'autres. Et notre sport se développera! Laisser peu de traces est une preuve de bon sens. Après tout, il est inutile de labourer les sentiers ou de sillonner des forêts vierges en écrasant tout sur votre passage! Que vous utilisiez une motoneige haute performance, une MX Z sportive ou toute autre marque ou modèle, montrez que vous savez ce que vous faites, montrez qu'on peut s'amuser sans tout détruire.

CONDUITE DU VÉHICULE

Les caractéristiques particulières de ce modèle de motoneige à cabine vous sont maintenant familières et vous connaissez l'emplacement des commandes et leur fonctionnement.

Avant de partir pour votre première randonnée, lire les renseignements qui suivent pour savoir comment utiliser votre véhicule en toute sécurité.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent la sécurité.

Avant de vous aventurer dans les sentiers, conduisez le véhicule dans un secteur réservé, sur une surface plane, jusqu'à ce que vous soyez tout à fait familier avec son fonctionnement et que vous soyez confiant de pouvoir faire face à des situations difficiles en toute sécurité. Bonne randonnée.

COMMENT CONDUIRE

Le fonctionnement de ce véhicule est très différent et sa performance peut excéder considérablement celle des autres motoneiges que vous avez pu essayer auparavant.

Tout conducteur devrait se familiariser avec le véhicule en circulant à basse vitesse sur un terrain plat avant de partir en randonnée.

BRP recommande de ne pas laisser une personne de moins de 16 ans conduire ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas tenter de manoeuvres qui dépassent vos capacités.

Position assise

AVERTISSEMENT

- Quand ils circulent avec le véhicule, le conducteur et le passager doivent rester assis et porter leur ceinture de sécurité en tout temps. La ceinture doit être bien réglée.
- Ne jamais tenter d'aider à manoeuvrer le véhicule en mettant bras ou jambes à l'extérieur. Garder les bras et les jambes à l'intérieur du véhicule en tout temps.
- Porter un casque approuvé.

Ceinture de sécurité

Pour une bonne protection contre les impacts, la ceinture de sécurité doit être bien réglée. Si on ne peut arriver à un réglage adéquat de la ceinture, on ne doit pas conduire ou monter comme passager dans ce véhicule car une ceinture mal placée ou dont le réglage est inadéquat représente un danger. Quand la ceinture est réglée adéquatement, elle est bien ajustée en haut des cuisses et la partie transversale passe devant la poitrine pour aller reposer entre l'épaule et le cou. De plus, les occupants doivent être assez grands pour pouvoir accoter leur dos contre le dossier, et plier les genoux au bout du siège tout en étant bien assis au fond. Selon la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), la taille adéquate est de 145 cm (4 pi 9 po), qui est atteinte vers 8 ans. La position de la ceinture est aussi importante. Ne iamais laisser un occupant porter sa ceinture en faisant passer la partie transversale dans le dos, sous les bras, en travers du cou ou de l'abdomen. Souvenez-vous qu'une ceinture de sécurité mal réglée ou mal placée représente un danger et pourrait occasionner de graves blessures en cas d'impact. Inutile d'ajouter que la ceinture n'offre aucune protection en cas d'impact si elle n'est pas bouclée!

△ AVERTISSEMENT

Les occupants doivent être assez grands pour être bien assis et permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Une ceinture mal placée ou dont le réglage est inadéquat représente un danger, et pourrait causer de graves blessures ou la mort en cas d'impact.

VARIATIONS DANS LA CONDUITE ET LE TERRAIN

Sentier entretenu

Ne faites pas la course et surtout gardez la droite. Soyez prêt à toute éventualité. Conformez-vous aux indications des panneaux de signalisation. Ne pas zigzaguer sur le sentier.

Sentiers cahoteux

À cause du design particulier de ce véhicule, il est recommandé de rester dans les sentiers entretenus en tout temps. Cependant, il y aura des situations où vous devrez passer en terrain cahoteux ou franchir des obstacles, comme des remblais. Souvenez-vous que ce véhicule se manie différemment des autres parce que, comme vous devez rester assis et porter une ceinture de sécurité, vous ne pouvez changer votre position de conduite et déplacer votre centre de gravité pour modifier l'équilibre et le comportement du véhicule. C'est pourquoi il faut être particulièrement prudent quand on roule sur un terrain en pente, et éviter les pentes abruptes car vous pourriez subir de graves blessures si vous perdez la maîtrise du véhicule. En sentier cahoteux ou devant un obstacle, faites preuve de bon sens. Si vous jugez pouvoir passer en sécurité, faites-le avec la plus grande prudence. Souvenez-vous que si vous perdez la maîtrise du véhicule, vous ne pourrez vous servir de votre poids pour compenser.

AVERTISSEMENT

- Quand ils circulent avec le véhicule, le conducteur et le passager doivent rester assis et porter leur ceinture de sécurité en tout temps. La ceinture doit être bien réglée.
- Ne jamais tenter d'aider à manoeuvrer le véhicule en mettant bras ou jambes à l'extérieur. Garder les bras et les jambes à l'intérieur du véhicule en tout temps.
- Porter un casque approuvé.

Bouillie de glace

Assurez-vous qu'il n'y a pas de cette bouillie avant de traverser un lac ou une rivière. Si vous apercevez des taches sombres sous la glace, quittez immédiatement cette surface. La glace et l'eau peuvent être projetées sur le véhicule qui suit. De plus, il est difficile et parfois impossible de dégager un véhicule enfoncé dans de la bouillie de glace.

Brouillard et tempêtes de neige

Sur les sentiers comme sur les lacs ou rivières, un brouillard ou une tempête de neige peuvent réduire la visibilité. Si vous devez circuler dans le brouillard ou lors d'une tempête de neige, assurez-vous que vos phares sont allumés et conduisez lentement de façon à être à l'affût des obstacles de tous genres. Si vous n'êtes pas certain de votre chemin, arrêtez-vous. Gardez une bonne distance derrière les autres motoneigistes pour améliorer votre visibilité et augmenter votre temps de réaction.

Région inconnue

Lorsque vous circulez dans une région inconnue, conduisez très prudemment. Avancez assez lentement pour reconnaître les différents dangers tels les clôtures, poteaux, ruisseaux, roches, fossés, fils, etc., qui peuvent mettre un terme à votre randonnée. Soyez prudent même dans les sentiers entretenus. Circulez modérément afin de voir ce qui vous attend à la sortie d'une courbe ou au sommet d'une colline

Éblouissement

Les journées ensoleillées peuvent réduire considérablement votre vision. L'éblouissement causé par le reflet du soleil sur la neige peut vous aveugler au point que vous ne puissiez plus distinguer les ravins, fossés ou autres obstacles. Portez toujours des verres fumés pour conduire dans de pareilles conditions.

Obstacles imprévus

Il peut y avoir des obstacles sous la neige. Si vous conduisez hors des sentiers ou dans les bois, circulez lentement et redoublez de prudence. Si vous conduisez trop vite, le moindre petit obstacle peut devenir très dangereux. Même une petite pierre ou une souche peut faire perdre la maîtrise du véhicule et occasionner des blessures à ses utilisateurs. Conduisez dans les sentiers reconnus pour réduire les risques d'accident. Soyez prudent, circulez lentement et admirez le paysage.

Fils cachés

Soyez toujours sur vos gardes, surtout sur les terres agricoles anciennement ou présentement exploitées. Trop d'accidents ont eu lieu à cause de fils de clôture, de câbles d'acier de hauban près des poteaux ou des routes, ou de chaînes et câbles d'acier servant à fermer les chemins. Il est essentiel de circuler lentement.

Obstacles et sauts

Il peut être dangereux de sauter les bancs de neige, ponceaux et autres obstacles indiscernables. Pour les éviter, portez une visière ou des lunettes de protection teintées de la bonne couleur et circulez lentement

Il est imprudent et même dangereux d'effectuer des sauts en motoneige. Cependant, si vous réalisez soudainement que vous devez le faire à cause d'un obstacle imprévu, dirigez les skis droit devant et gardez les bras et les jambes dans le véhicule.

Traversée des routes

Vous pourriez avoir à franchir un fossé ou un banc de neige avant de traverser une route. Choisissez un endroit où vous pourrez monter facilement. N'utilisez que la vitesse nécessaire pour monter. Arrivé en haut, arrêtez complètement et assurez-vous qu'il n'y a aucune voiture en vue avant de vous engager sur la chaussée. Évaluez la descente jusqu'au chemin, puis traversez la route à un angle de 90°. N'oubliez pas qu'une motoneige n'est pas conçue pour circuler sur l'asphalte et qu'il est plus difficile de la diriger sur ce type de surface.

Passages à niveau

Ne circulez jamais sur les voies ferrées. Cette pratique est illégale car les voies ferrées sont des propriétés privées. Une motoneige ne peut se mesurer à un train. Avant de franchir un passage à niveau, arrêtez, regardez et écoutez.

Randonnées de nuit

Il peut être plus difficile de voir ou d'être vu selon l'intensité de la lumière du jour ou des lumières artificielles. Il est agréable de se promener en motoneige la nuit et ce peut être une expérience unique si vous tenez compte que la visibilité est réduite. Avant de partir, assurez-vous que vos phares et vos feux sont propres et qu'ils fonctionnent bien. Ne conduisez pas trop vite de façon à pouvoir arrêter facilement lorsque des obstacles se présentent. Ne quittez pas les sentiers et ne vous aventurez jamais en terrain inconnu. Évitez de circuler sur les lacs et les rivières. Les câbles, fils, clôtures de barbelés, branches d'arbres et autres sont difficiles à percevoir la nuit. Ne conduisez jamais seul. Ayez toujours une lampe de poche à votre disposition. Tenez-vous loin des quartiers résidentiels et respectez le sommeil des autres.

Randonnées en groupe

Avant de partir, il est important de nommer un chef pour mener le groupe et un adjoint pour demeurer à l'arrière. Assurez-vous que tous les participants connaissent l'itinéraire et la destination finale. Apportez les outils et l'équipement nécessaires et veillez à avoir suffisamment d'essence pour faire le trajet. Ne doublez jamais le chef de groupe ou tout autre motoneigiste. Servez-vous des signaux manuels pour avertir ceux qui vous suivent des dangers ou des changements de direction. Aidez les autres motoneigistes au besoin.

Lorsque vous voyagez en groupe, il faut TOUJOURS conserver une bonne distance entre chaque motoneige de façon à se laisser l'espace nécessaire pour arrêter. Ne suivez jamais une motoneige de trop près. Connaissez la position du motoneigiste devant vous.

Signaux

Lorsque vous devez arrêter, levez la main verticalement au-dessus de votre tête. Pour tourner à gauche, étendez votre bras gauche horizontalement afin de pointer dans cette direction. Pour tourner à droite, étendez le bras gauche et levez la main de façon que le coude soit replié à angle droit. Signalez toujours vos intentions à ceux qui suivent.

Transport d'un passager

Le conducteur est responsable de la sécurité de son passager. Faites-lui connaître les règles de base de la motoneige. Expliquez-lui qu'il doit boucler sa ceinture et porter un casque approuvé. De plus, le passager doit être assez grand pour être bien assis et permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. S'assurer que la ceinture du passager est bien placée, c'est-à-dire que sa partie transversale passe devant la poitrine pour aller reposer entre l'épaule et le cou. Ne jamais laisser un passager porter sa ceinture en faisant passer la partie transversale dans le dos, sous les bras, en travers du cou ou de l'abdomen. Ne transportez jamais plus d'un passager. Notez qu'il est dangereux de surcharger cet véhicule car il n'est pas conçu pour cela. Soyez très prudent et surveillez fréquemment votre passager.

Personne ne doit s'asseoir entre le volant et le conducteur

Soyez encore plus prudent et roulez moins vite si vous transportez un enfant. Démarrez et arrêtez en douceur. Vous avez l'avantage de savoir quand vous partez et de bien tenir le volant, tandis que votre passager doit se fier à votre compétence à manier le véhicule de façon sécuritaire. Conduisez à vitesse modérée! Avertissez votre passager des obstacles en vue (pentes, bosses, branches, etc.). Assurez-vous également que vous et votre passager n'avez pas froid et que votre peau n'est pas exposée.

Arrêt dans un sentier

Essayez de ranger le véhicule hors du sentier lorsque vous arrêtez afin de réduire les risques de collision.

Signalisation des sentiers

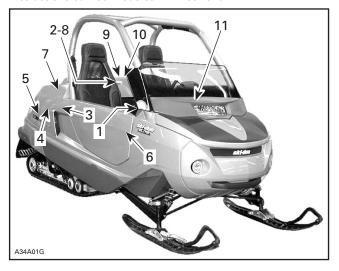
Les panneaux de signalisation servent à contrôler, diriger ou régir l'utilisation des motoneiges dans les sentiers. Veillez à connaître la signification des panneaux utilisés dans votre région.

INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE

Les instructions suivantes sont apposées sur votre véhicule. Si les étiquettes se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Prière de lire attentivement les instructions suivantes avant d'utiliser le véhicule

Instructions sur les modèles 2227 et 4070



A AVERTISSEMENT

·Lire et respecter tous les avertissements sur le

véhicule et dans le quide du conducteur avant utilisation.

 Le non-respect de ces avertissements ou l'utilisation inadéquate du véhicule peut causer de graves blessures ou la mort,

Avant de démarrer, s'assurer que:

·La manette d'accélérateur revient à sa position initiale.

·Les gardes sont en place.

·Les capots avant et arrière sont bien fermés.

·Le frein de stationnement est appliqué.

Après le démarrage, s'assurer que:

·L'interrupteur d'arrêt d'urgence et les commandes

fonctionnent bien.

Avant de partir :

·Relâcher le frein de stationnement.

•Conducteur et passager doivent toujours porter leur ceinture de sécurité et des casques approuvés.

·Conduisez prudemment.

•Ne jamais étendre les bras ou autres parties du corps à l'extérieur du véhicule.

A34A0EA

Instruction 2

AWARNING

When opening the coolant reservoir, make sure nobody is seated in the vehicle.

A AVERTISSEMENT

Quand on ouvre le reservoir de liquide de refroidissement, s'assurer que personne n'est assis dans le véhicule.

A34A0CA

CAUTION

- To comply with noise regulations, this engine is designed to operate with an air intake silencer.
- Operation without air intake silencer or with one not properly installed may cause engine damage.

ATTENTION

- Le moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission afin de se conformer aux lois et réglements relatifs au bruit.
 - Son absence ou une mauvaise installation peut endommager le moteur.

516 001 191

A01A2EA

Instruction 4

AWARNING

This guard must always be in place when engine is running.

AAVERTISSEMENT

Ce garde-courroie doit toujours être en place lorsque le moteur fonctionne.

516 001 190

A01A2FA



Instruction 6



Bring vehicle to a complete stop before engaging shift lever.

A ATTENTION

Immobiliser le véhicule avant d'actionner le levier de la renverse.

A00A8YA

Instruction 7

▲ WARNING

Certain components in the engine compartment may be very hot. Direct contact may result in skin burn.

A AVERTISSEMENT

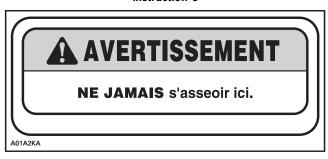
Certaines composantes dans l'habitacle du moteur peuvent être très chaudes. Le contact direct sur la peau peut causer des brûlures.

516 001 297

A32A1GA



Instruction 9



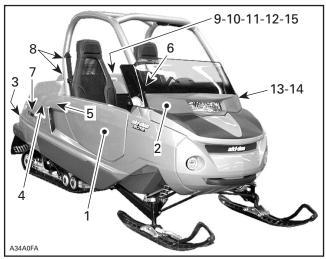


Instruction 11

RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION CE MOTEUR EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES XXXX EPA DES É.-U. POUR LES MOTONEIGES À MOTEURS SI. FAMILLE DE MOTEUR: CYLINDRÉE: XXXXXXXXXXXXXXX LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE: XXXXX cm³ SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS: XXXX DONNÉES DE MISE AU POINT VITESSE DE RALENTI: XXXX tr/mn ± XXX TYPE DE BOUGIE: XXXXX xxxXXXXXX ÉCARTEMENT DES ÉLECTRODES: XXXX mm/XXXXX po

A00A82A

Instructions sur les modèles 4081, 4082 et 4083



EMPLACEMENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES

A WARNING

BEFORE STARTING :

- Attach tether cord to your clothing.
- 2. Check proper operation of the throttle and brake levers each time before starting. They must return to their initial position when released.
- 3. Apply parking brake.
- 4. Turn handlebars all the way in both directions to check for interference and insure free operation.

AFTER STARTING:

- 1. Pull-out tether cord to check if engine shuts off.
- 2. Re-start and push in engine cut-off switch to check if engine shuts off. 3. Disengage parking brake before riding to avoid fading.

A AVERTISSEMENT

AVANT DE DÉMARRER :

- 1. Attachez le cordon coupe-circuit à votre vêtement.
- 2. Vérifiez le bon fonctionnement des manettes d'accélérateur et de frein avant chaque démarrage. Elles doivent revenir à leur position initiale lorsque relâchées.
- 3. Engagez le frein de stationnement.
- 4. Tourner le guidon au maximum de chaque côté pour vérifier les interférences et le libre fonctionnement.

APRÈS LE DÉMARRAGE :

- 1. Déconnectez le cordon coupe-circuit pour vérifier qu'il arrête le moteur.
- 2. Redémarrez et enfoncez le bouton d'arrêt d'urgence pour vérifier qu'il arrête le moteur.
- 3. Désengagez le frein de stationnement avant le départ pour éviter la surchauffe et la perte du frein.

A33A2CA

Instruction 2

AWARNING SEVERE INJURY OF DEATH

- Vehicle roll over could c · The upper chasels is NOT designed to provide roll over protection
- oya faatan your aant balt
- nger must be tall enough for the seat belt to fit properly
- (see operator's guide).

 Noon flooks freeling at ALL 11992.

A AVERTISSEMENT It du vehicule pourrait entraîher des PI PSSI 1935

GRAVES ou la MORT.

- · Le châssis supérieur n'est PAS conçu pour vous protéger en cas
- de ranversement. Astronomer TOUJOURS votre cate
- Le passager doit être assez grand pour que la ceinture s'ajuste bien (voir guide du conducteur).
 Render voe mombres à l'indérteur en TOUT TEMPS.
- Ce véhicule a été conçu pour un (1) conducteur et (1) pas
- Lors de la condulte sive pessager:

 La capacité de freinage et la direction sont rédultes.
 Rédindace votre villaces et prévoyez plus d'espace pour manœuvrer.

 Ajustace les eusegenations selon le poids.

Contrairement aux motoneiges régulières vous ne pouvez contrebalar véhicule pour aider à manœuvrer. Procédez avec prudence en terrain accidenté, et évitez les pentes abruptes.

N'OUBLIEZ PAS : VOUS ÊTES RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DE VOTRE PASSAGERI

This vehicle is designed for one (1) operator and one (1) passenger only. When riding with a passenger:

Braking ability and steering control are reduced.

Decreases aspect and allow extra space to man

Adjust assporators according to weight.

- vmobiles, you cannot move around to erbalance this vehicle to help maneuvering.

Use extra caution on uneven terrain and avoid steep inclines REMEMBER - YOU ARE RESPONSIBLE FOR THE SAFETY OF YOUR PASSENGER!

A00A8WA

AWARNING

REPAIR STARM BEXIMED or near a rotating track.
 Only spin track at lowest possible speed whenever off the ground.
 Broken track or debris could be projected with great



A AVERTISSEMENT

E JAMANS SE TEMM DEMMÉME ou près d'une chenille qui tourne. ire tourner le chenille seulement à la vitesse le plus basse possible aque soulevée de terre. Le chenille hisée qui des débris pourraient être projetée avec grand

A00A92A

CERTAINS MODÈLES

Instruction 4

A WARNING

This guard must ALWAYS be in place when engine is running. Beware of rotating parts – they could cause injuries or catch your clothing.

A AVERTISSEMENT

Ce garde-courroie doit TOUJOURS être en place lorsque le moteur fonctionne. Attention aux pièces en rotation – elles peuvent vous blesser ou capter vos vêtements.

516 002 670

A33A2FA

Instruction 5

CAUTION

- To comply with noise regulations, this engine is designed to operate with an air intake silencer,
- Operation without air intake silencer or with one not properly installed may cause engine damage.

ATTENTION

- Le moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission afin de se conformer aux lois et réglements relatifs au bruit.
 - Son absence ou une mauvaise installation peut endommager le moteur.

516 001 191

A01A2EA

ACAUTION

Bring vehicle to a complete stop before engaging shift lever.

A ATTENTION

Immobiliser le véhicule avant d'actionner le levier de la renverse.

ΔΩΑΑΥΑ

Instruction 7

A WARNING

Do not disassemble or modify this pulley.

A AVERTISSEMENT

Ne pas démonter ni modifier cette poulie.

A00A8ZA

Instruction 8

AWARNING

Beware of HOT parts!

A AVERTISSEMENT

Attention aux pièces CHAUDES!

516002664

A33A2GA

AWARNING

When opening the coolant reservoir, make sure nobody is seated in the vehicle.

AAVERTISSEMENT

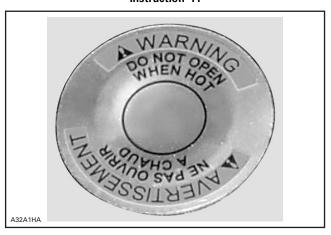
Quand on ouvre le reservoir de liquide de refroidissement, s'assurer que personne n'est assis dans le véhicule.

A34A0CA

Instruction 10



Instruction 11





A AVERTISSEMENT

NE JAMAIS s'asseoir ici.

A01A2KA

Instruction 13

A WARNING

 Read and understand all warning labels and operator's guide before operation.

If guide is missing, ask your dealer for a new one.

· Get familiar with your vehicle.

Inexperienced riders may overlook risks and be surprised by vehicle's specific behavior and terrain conditions Ride slowly.

- · Excessive speed and reckless driving can kill! ALWAYS adjust your speed according to snow conditions and circumstances.
- · Steering control and braking ability may be reduced on hard-pack snow, ice or roads. Reduce speed & allow more space to stop or turn.
 - Respect laws on minimum operator age. Manufacturer recommends a minimum operating age of 16 years old.

A AVERTISSEMENT

- · Lire et comprendre toutes les étiquettes d'avertissements et le guide du conducteur avant utilisation. Si le quide est introuvable, demandez-en un nouveau à votre concessionnaire.
- · Familiarisez-vous avec votre

véhicule, Les personnes inexpérimentés peuvent sous-estimer les risques et être surpris par le comportement spécifique du véhicule et des conditions du terrain. Conduisez lantament

- · La vitesse excessive et la conduite irresponsable peuvent causer la mort ! TOUJOURS adapter votre vitesse selon les conditions de neige et les circonstances environnantes.
- Le contrôle de la direction et le freinage peuvent être réduits sur la neige compactée, la glace ou les routes. Réduisez votre vitesse et allouez plus d'espace pour tourner ou freiner.
- · Respectez les lois sur l'âge minimal du conducteur.

Le manufacturier recommande que le conducteur soit âgé d'au moins 16 ans.

516 002 917

A34A0BA

AWARNING

ALL DRIVERS AND PASSENGERS MUST READ THE FOLLOWING:

Avoid surprises! BE ON THE LOOK-OUT for the unexpected. Operate defensively.

- · Scan constantly for people, objects, conditions and upcoming vehicles.
- Avoid thin ice / open water.
- Use extra caution whenever off-trail.



A AVERTISSEMENT

TOUS LES CONDUCTEURS ET PASSAGERS DOIVENT LIRE CE QUI SUIT:

Évitez les surprises! SOYEZ AUX AGUETS pour les imprévus. Conduisez défensivement.

- · Scrutez constamment pour repérer personnes, objets, conditions et autres véhicules.
- Évitez la glace mince / étendue d'eau non gelée.
- · Redoublez de vigilance hors sentier.

ALWAYS wear a DOT approved HELMET and clothing appropriate for snowmobiling.



TOUJOURS porter un CASQUE approuvé DÖT et des vêtements appropriés à la motoneige.

NEVER ride after consuming alcohol or drugs even as a passenger.



Ne JAMAIS utiliser ce véhicule sous l'influence de droques ou alcool même en tant que passager.

A34A0AA

Instruction 15

RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

CE MOTEUR EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES XXXX EPA DES É.-U. POUR LES MOTONEIGES À MOTEURS SI.

ROMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS

LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE:XXg/kW-h HC+NO_x XXXg/kW-h CO CYLINDRÉE: XXXX cm³

SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS: XXX

DONNÉES DE MISE AU POINT

VITESSE DE RALENTI: XXXX tr/mn ± XXX TYPE DE BOUGIE: XXXXXXXXXXX

A00A82A

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

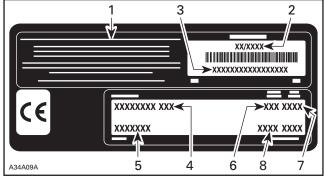
Autocollant de description du véhicule

L'autocollant de description du véhicule est au pied des sièges.



TYPIQUE

1. Autocollant de description du véhicule



TYPIQUE — AUTOCOLLANT DE DESCRIPTION DU VÉHICULE

- 1. Fabricant
- 2. Date de fabrication
- 3. Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)
- 4. Modèle
- 5. Ensemble en option
- 6. Type de moteur
- 7. Ánnée-modèle
- 8. Codes de couleur

Numéros de série

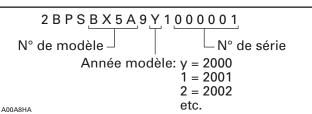
Les principaux composants de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, ces numéros de série. C'est le cas lors d'une réclamation de garantie ou d'une perte. Le concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations à la garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Emplacement du numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

Le N.I.V. est inscrit sur l'autocollant de description du véhicule. Voir plus haut. Il est aussi estampé sur le tunnel, près de l'autocollant de description du véhicule.

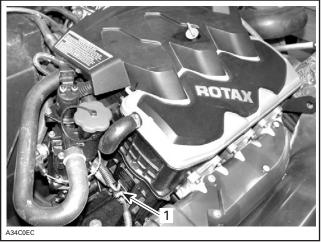
Emplacement du numéro de modèle

Le numéro de modèle fait partie du numéro d'identification du véhicule (N.I.V.).



DESCRIPTION DU N.I.V.

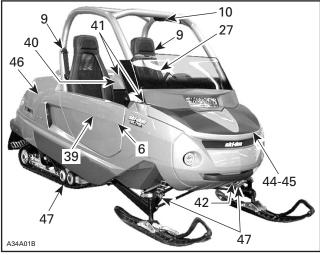
Emplacement du numéro de série du moteur



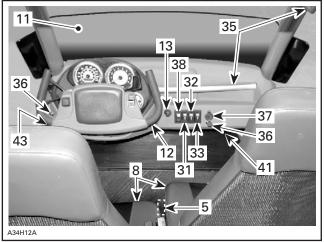
1. Numéro de série du moteur

COMMANDES ET INSTRUMENTS

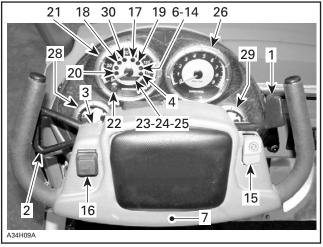
REMARQUE: Quelques-uns de ces éléments ne se trouvent pas sur certains modèles ou sont en option. Dans de tels cas, on n'a pas indiqué les numéros de référence dans les illustrations.



TYPIQUE



TYPIQUE



TYPIQUE

1) Manette d'accélérateur

Du côté droit du volant, on l'active avec le pouce. Quand on pousse l'accélérateur vers l'avant, le régime du moteur augmente et engage l'embrayage. Le moteur revient au ralenti dès qu'on relâche la manette.



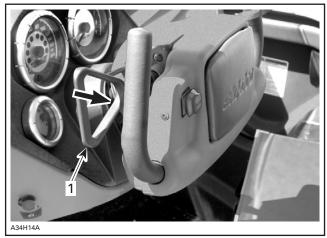
1. Manette d'accélérateur

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette avant chaque démarrage. Elle doit revenir à sa position initiale quand on la relâche. Si ce n'est pas le cas, ne pas démarrer le moteur.

2) Manette de frein

Du côté gauche du volant. Pour freiner, tirer la manette vers soi; la relâcher pour qu'elle revienne à sa position originale. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette et dépend du type de terrain et de la neige qui le recouvre.



1. Manette d'accélérateur

3) Levier du frein de stationnement

Du côté gauche du volant. Quand le véhicule est stationné, appliquer le frein de stationnement.

Quand on met le frein de stationnement et que le moteur tourne, le voyant du frein de stationnement s'allume pour qu'on n'oublie pas que le frein est appliqué.

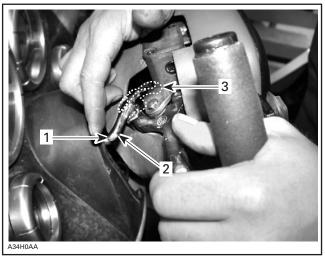
⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le frein de stationnement est bien relâché avant d'utiliser le véhicule.

Circuler alors que les freins sont appliqués (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager les freins, causer leur défaillance ou provoquer un incendie.

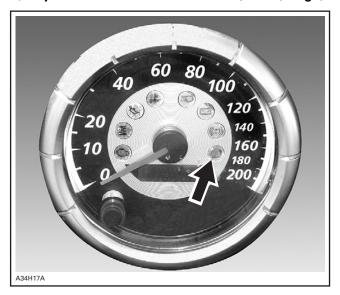
Pour verrouiller le frein, tirer la manette de frein vers soi et pousser le levier de verrouillage. Quand la manette est à demi tirée, le frein de stationnement doit être serré à fond. Sinon, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Pour déverrouiller le frein, tirer la manette de frein vers soi jusqu'à ce que le levier de verrouillage reprenne sa position initiale. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.



- TYPIQUE
 1. Levier de verrouillage
 2. «OFF»
 3. «ON»

4) Voyant de frein de stationnement/frein (rouge)



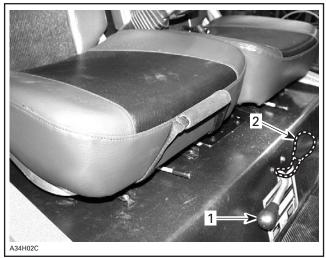
S'allume lorsque le frein de stationnement ou le frein est serré et que le moteur tourne.

5) Levier de changement de vitesse

⚠ AVERTISSEMENT

La vitesse en marche arrière de ce véhicule n'est pas restreinte. Reculer prudemment, car à vitesse élevée, le véhicule peut perdre de sa stabilité et de sa maniabilité. S'immobiliser avant de se servir du levier de vitesse. Attendre que l'avertisseur de marche arrière retentisse avant d'appuyer sur l'accélérateur pour reculer. Demeurer assis et serrer le frein avant de changer de vitesse. S'assurer que la voie est libre avant de reculer.

Ce modèle est muni d'une marche arrière mécanique actionnée par un levier à deux positions.



TYPIQUE 1. Avant

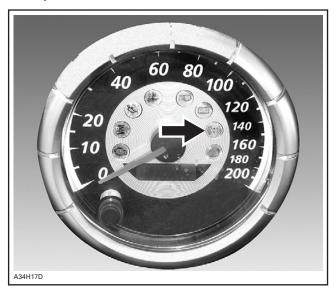
2. Arrière

Changement de vitesse

Immobiliser le véhicule avant de se servir du levier de vitesse.

Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de le bouger, déplacer le véhicule (en appuyant sur l'accélérateur), puis l'immobiliser et réessayer.

6) Voyant de marche arrière



Ce voyant s'allume quand on sélectionne la marche arrière.

REMARQUE: La marche arrière et le DESS sont combinés dans le même voyant.

7) Volant

Pour tourner à droite ou à gauche, orienter le volant dans la direction voulue, ce qui fera tourner les skis.

⚠ AVERTISSEMENT

La stabilité et la maniabilité du véhicule peut être réduite si l'on tourne rapidement en marche arrière.



VOLANT COMPLÈTEMENT À GAUCHE



VOLANT COMPLÈTEMENT À DROITE

8) Sièges réglables

Pousser le levier de verrouillage vers la gauche, glisser le siège à la position voulue, puis ramener le levier pour verrouiller le siège dans cette position.

65



1. Levier de verrouillage

igtriangle AVERTISSEMENT

S'assurer que le véhicule est immobile et que le levier de frein de stationnement est verrouillé avant de régler le siège.

9) Ceintures de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur et le passager doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps et la ceinture doit être bien réglée.



10) Rétroviseur réglable

On peut régler le rétroviseur selon les préférences du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour le réglage, arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire.

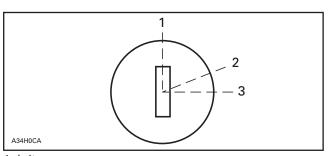
11) Pare-brise

Le pare-brise améliore le confort du conducteur et du passager en les protégeant de la neige et du vent.

12) Interrupteur d'allumage



1. Interrupteur d'allumage



- Arrêt
- 2. Marche
- 3. Démarrage

68 _____

Brancher le cordon coupe-circuit à la borne du DESS. S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à MARCHE.

Tourner la clé à MARCHE et attendre le double bip qui indique que le SGM (système de gestion du moteur) et le MGV (module de gestion du véhicule) reconnaissent le code programmé dans le capuchon du cordon coupe-circuit.

Pour démarrer le moteur, tourner la clé à DÉMARRAGE et la maintenir jusqu'à ce que le moteur démarre. Voir l'illustration ci-dessus.

ATTENTION: Ne pas actionner le démarreur électrique plus de 10 secondes. Attendre quelques secondes pour le laisser refroidir avant de l'actionner de nouveau.

Relâcher la clé dès que le moteur est démarré. La clé doit revenir à MARCHE dès qu'on la relâche.

Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à ARRÊT avant d'essayer de nouveau. Pour arrêter le moteur, tourner la clé à ARRÊT.

REMARQUE: Quand le moteur tourne, tourner la clé de MARCHE à DÉMARRAGE éteint le moteur.

Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Voir FUSIBLES.

13) Interrupteur du système de sécurité (DESS)



1. Interrupteur du système de sécurité (DESS)

AVERTISSEMENT

Quand le véhicule est stationné, toujours débrancher le cordon coupe-circuit du DESS et retirer la clé de contact pour éviter que le moteur ne s'allume par accident, qu'il soit utilisé par des enfants ou d'autres personnes, ou pour éviter le vol.

Description du DESS

Ce système à encodage numérique procure autant de protection qu'une clé de verrouillage conventionnelle.

Le capuchon du cordon coupe-circuit fourni avec le véhicule comprend une puce électronique dans laquelle un code numérique exclusif est programmé. Le concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo programmera ce code dans le SGM (système de gestion du moteur) et le MGV (module de gestion du véhicule) de la motoneige à cabine pour permettre de démarrer le moteur si, et seulement si, le code est reconnu quand on branche le cordon coupe-circuit à la borne du DESS.

Si on se sert d'un cordon coupe-circuit dont le code est différent, le moteur ne démarrera pas.

Fonctionnement

Attacher le cordon coupe-circuit à un oeillet du vêtement du conducteur, puis brancher le cordon coupe-circuit à la borne du DESS avant de démarrer le moteur.

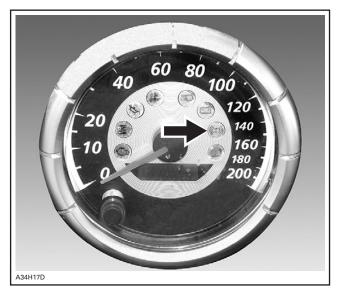
Capuchons de cordon coupe-circuit supplémentaires

Le SGM (système de gestion du moteur) et le MGV (module de gestion du véhicule) acceptent jusqu'à 8 codes, qui peuvent être programmés dans le cordon coupe-circuit par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

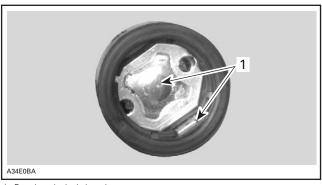
On recommande d'acheter des cordons coupe-circuit additionnels d'un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo; ils serviront de clés supplémentaires. Si on possède plusieurs motoneiges Ski-Doo, on peut programmer le MEM de chacune d'elles pour qu'il reconnaisse le code de leur cordon coupe-circuit.

Codes du voyant du DESS

Si le voyant du DESS (système de sécurité à encodage numérique) s'allume une seconde et qu'on entend un long bip, c'est qu'un mauvais branchement a été détecté. On ne peut alors démarrer le moteur



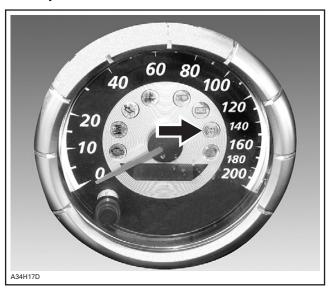
Pour vérifier s'il y a effectivement un mauvais branchement, débrancher d'abord le cordon coupe-circuit et s'assurer qu'il n'y a pas de saleté ou de neige dans le capuchon. Rebrancher le cordon coupe-circuit et redémarrer le moteur. Si le voyant du DESS s'allume encore et qu'on entend le bip, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.



1. Pas de saleté ni de neige

Si le voyant du DESS clignote 3 fois par seconde, cela signifie que le cordon coupe-circuit branché n'a pas été programmé dans le SGM et n'est donc pas reconnu. On ne peut démarrer le moteur.

14) Voyant du DESS

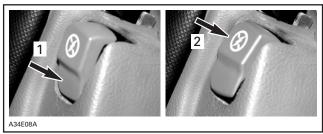


Ce voyant s'allume pour confirmer le fonctionnement du DESS. Consulter les paragraphes précédents pour plus d'information.

REMARQUE: La marche arrière et le DESS sont combinés dans le même voyant.

15) Interrupteur d'arrêt du moteur

Cet interrupteur à bascule est sur le côté droit du volant. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le bouton à la position ARRÊT et appliquer simultanément les freins. Pour redémarrer le moteur, le bouton doit être en position MARCHE.



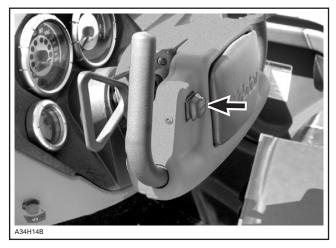
TYPIQUE 1. MARCHE 2. ARRÊT

Dès leur première sortie, les conducteurs doivent se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant quelques fois pour arrêter le moteur, et ils devraient continuer à l'utiliser par la suite. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

AVERTISSEMENT

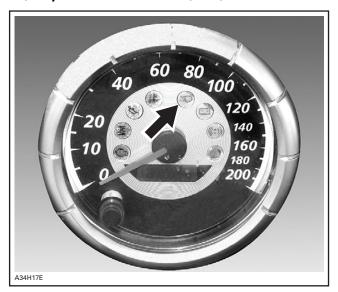
Si le dispositif a été actionné lors d'une situation d'urgence provoquée par une défaillance, repérer et corriger le problème avant de redémarrer le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

16) Commutateur d'éclairage



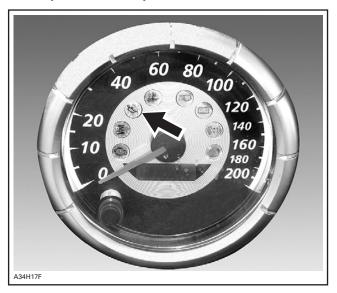
Ce commutateur à poussoir à enclenchement, situé sur la gauche du volant, permet de choisir entre le feu de route et le feu de croisement. Noter que les phares sont toujours allumés lorsque le moteur tourne.

17) Voyant du feu de route (bleu)



S'allume lorsque le feu de route du phare est allumé.

18) Voyant de basse pression d'huile

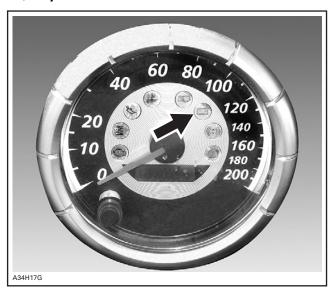


Ce voyant s'allume lorsque la pression d'huile du moteur est trop basse. Arrêter aussitôt le véhicule dans un endroit sécuritaire, éteindre le moteur et vérifier le niveau d'huile et remplir tel qu'indiqué à la section NIVEAU DES LIQUIDES.

Redémarrer le moteur; le voyant doit s'éteindre après quelques secondes. Si le voyant de niveau d'huile s'allume encore, éteindre le moteur aussitôt et faire inspecter le système de lubrification par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

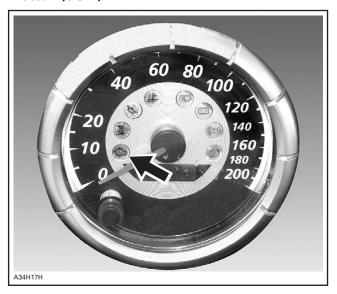
ATTENTION: Faire fonctionner le moteur alors que la pression d'huile est trop basse peut endommager sérieusement le moteur.

19) Voyant de l'alternateur



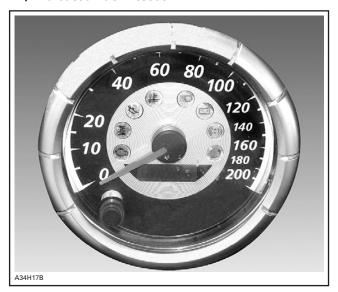
Ce voyant s'allume lorsque l'alternateur ne charge pas ou surcharge la batterie. Consulter un concessionnaire autorisé Ski-Doo dès que possible.

20) Voyant du système de gestion du moteur (SGM)



Ce voyant s'allume lorsqu'il y a un problème. Voir DIAGNOSTIC DES PANNES pour connaître la signification des codes et la manière de résoudre les problèmes.

21) Indicateur de vitesse



Ce modèle est muni d'un indicateur de vitesse électronique. Il indique la vitesse du véhicule en kilomètres ou en milles à l'heure.

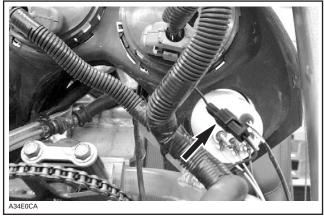
REMARQUE: À 90 km/h (55 MPH) ou plus, l'afficheur numérique indique la vitesse plutôt que les données du mode sélectionné.

Passage d'une unité de mesure à l'autre

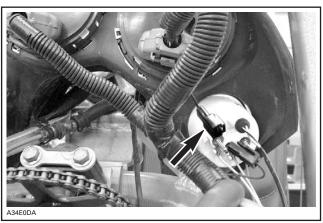
Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire. Brancher les connecteurs qui sont sous le tableau de bord pour passer du système impérial au système métrique.

Débrancher les connecteurs pour revenir au système impérial.

REMARQUE: Le changement d'unité de mesure s'applique tant à l'indicateur de vitesse, qu'au totalisateur général et au totalisateur journalier.

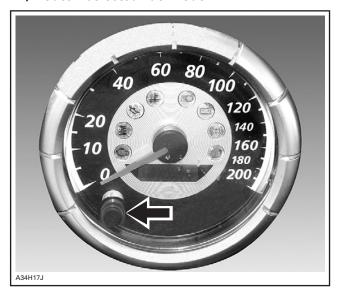


SYSTÈME MÉTRIQUE — CONNECTEURS BRANCHÉS



SYSTÈME IMPÉRIAL — CONNECTEURS DÉBRANCHÉS

22) Bouton sélecteur de mode



Appuyer sur le bouton sélecteur pour modifier l'affichage. Lorsqu'on démarre le véhicule, c'est le totalisateur général qui est affiché. Le totalisateur journalier s'affiche quand on appuie sur le bouton sélecteur.

En appuyant de nouveau sur le bouton, le compteur horaire s'affiche. On revient au totalisateur général en appuyant une autre fois sur le bouton

Appuyer sur le bouton sélecteur et le maintenir 2 secondes pour remettre le totalisateur journalier ou le compteur horaire à zéro.

23) Totalisateur général

Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue et l'affiche en kilomètres ou en milles. Voir INDICATEUR DE VITESSE plus haut pour savoir comment passer d'une unité de mesure à l'autre. Voir BOUTON SÉLECTEUR DE MODE plus haut pour savoir comment le faire afficher.

REMARQUE: À 90 km/h (55 MPH) ou plus, l'afficheur numérique indique la vitesse plutôt que les données du mode sélectionné.

24) Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue depuis qu'il a été remis à zéro. Voir BOUTON SÉLECTEUR DE MODE plus haut pour savoir comment le faire afficher. La distance parcourue s'affiche en kilomètres ou en milles. Voir INDICATEUR DE VITESSE pour savoir comment passer d'une unité de mesure à l'autre.

REMARQUE: À 90 km/h (55 MPH) ou plus, l'afficheur numérique indique la vitesse plutôt que les données du mode sélectionné.

25) Compteur horaire réinitialisable

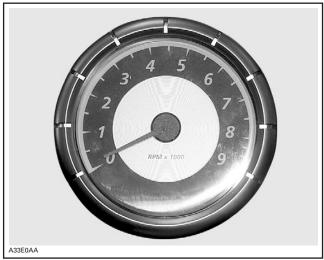
Le compteur horaire indique le nombre d'heures et de minutes d'utilisation depuis qu'il a été remis à zéro. Voir BOUTON SÉLECTEUR DE MODE plus haut pour savoir comment le faire afficher.

REMARQUE: À 90 km/h (55 MPH) ou plus, l'afficheur numérique indique la vitesse plutôt que les données du mode sélectionné.

Appuyer sur le bouton sélecteur et le maintenir deux secondes pour remettre le compteur horaire à zéro.

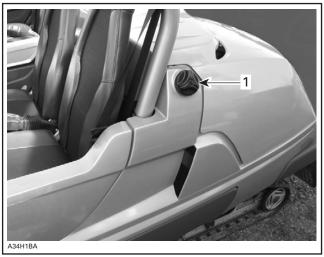
26) Tachymètre

Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de milliers de tr/mn du moteur.



MULTIPLIER LA LECTURE PAR 1000

27) Bouchon du réservoir d'essence



1. Bouchon de réservoir d'essence

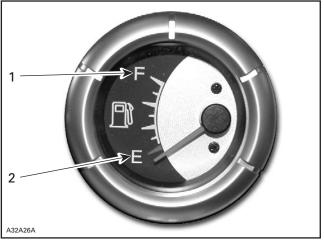
Dévisser le bouchon pour remplir le réservoir, puis le réinstaller et bien le serrer.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Travailler dans un endroit bien aéré. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne pas fumer. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder. Vérifier le système d'alimentation régulièrement.

28) Indicateur de niveau d'essence électrique

Cet indicateur est installé dans le tableau de bord pour qu'il soit plus facile de remarguer le niveau d'essence. L'indicateur ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.



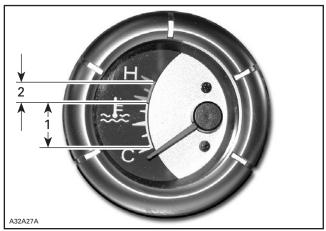
TYPIOUF 1. Plein

- 2. Vide

29) Indicateur de température

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille monte vers la zone de température normale alors que le moteur réchauffe. Quelles que soient les conditions, l'aiguille devrait demeurer dans cette zone. Si l'aiguille monte vers la zone de surchauffe, réduire la vitesse du véhicule et circuler dans la neige folle ou éteindre immédiatement le moteur.

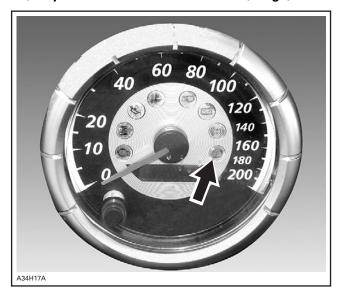
ATTENTION: Faire fonctionner le moteur alors que le liquide de refroidissement surchauffe peut endommager sérieusement le moteur.



TYPIQUE

- 1. Température normale
- 2. Surchauffe

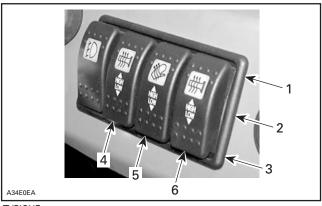
30) Voyant de surchauffe du moteur (rouge)



Si ce voyant s'allume, réduire la vitesse du véhicule et circuler dans la neige folle ou arrêter immédiatement le moteur. De plus, l'avertisseur sonore retentira de façon continue.

31) Interrupteur de poignées chauffantes (conducteur)

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à trois positions. Placer à la position désirée pour garder les mains à une température confortable.



TYPIQUE

- 1. CHAUD
- 2. ARRÊT
- 3. TIÈDE
- 4. Interrupteur de poignée chauffante
- 5. Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante
- 6. Interrupteur de poignée chauffante du passager

32) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à trois positions. Placer à la position désirée pour garder le pouce droit à une température confortable. Voir l'illustration plus haut. Voir l'illustration dans INTERRUPTEUR DE POIGNÉES CHAUFFANTES (CONDUCTEUR).

33) Interrupteur de poignée chauffante du passager

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à trois positions. Placer à la position désirée pour garder les mains à une température confortable. Voir l'illustration plus haut. Voir l'illustration dans INTERRUPTEUR DE POIGNÉES CHAUFFANTES (CONDUCTEUR).

34) Poignée chauffante du passager

Fixée au siège du passager, cette poignée comporte un élément chauffant contrôlé par l'interrupteur de poignée chauffante du passager. Voir l'illustration dans INTERRUPTEUR DE POIGNÉES CHAUF-FANTES (CONDUCTEUR).



1. Poignée chauffante du passager

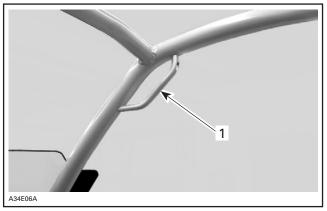
35) Poignées additionnelles

Devant le siège du passager, à même le tableau de bord, une poignée permet de monter dans le véhicule plus facilement.



1. Poignée à même le tableau de bord

Du côté droit du véhicule, dans le châssis supérieur, il y a une autre poignée.

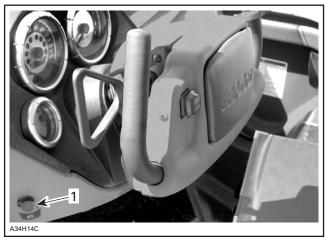


1. Poignée

36) Prise pour visière chauffante

Il y a deux prises pour visière chauffante, une pour le conducteur et une pour le passager.

On peut brancher les visières chauffantes à ces prises qui se mettent sous tension dès qu'on démarre le moteur. Noter que deux rallonges sont comprises avec ce véhicule; elles sont dans le nécessaire de prélivraison du véhicule. Pour les obtenir, demander à votre concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.



1. Prise pour visière chauffante (conducteur)



1. Prise pour visière chauffante (passager)

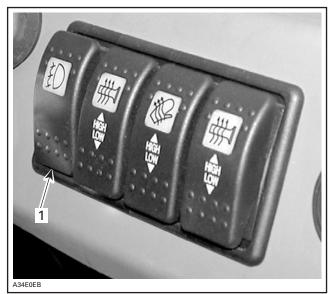
37) Prise de courant

On peut brancher un appareil électrique de 12 volts à cette prise. Elle se met sous tension dès qu'on démarre le moteur. Voir FUSI-BLES qui suit pour connaître l'emplacement du fusible de la prise de courant



1. Prise de courant

38) Interrupteur d'antibrouillard



1. Interrupteur d'antibrouillard

Pour allumer les phares antibrouillard, appuyer sur le haut de l'interrupteur.

39) Poignées de portière

Se servir des poignées de portière pour ouvrir les portières de l'intérieur comme de l'extérieur.



1. Poignée de portière

On peut retirer les portières. Pour ce faire, ouvrir une portière et la soulever pour la détacher de ses gonds.

⚠ AVERTISSEMENT

- Quand ils circulent avec le véhicule, le conducteur et le passager doivent rester assis et porter leur ceinture de sécurité en tout temps. La ceinture doit être bien réglée.
- Ne jamais tenter d'aider à manoeuvrer le véhicule en mettant bras ou jambes à l'extérieur. Garder les bras et les jambes à l'intérieur du véhicule en tout temps.
- Porter un casque approuvé.

40) Attache du capot

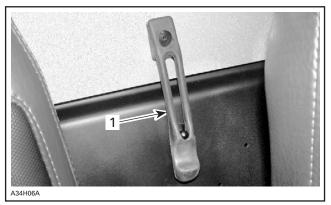
Étirer et décrocher l'attache pour libérer le capot du dispositif d'ancrage.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand on utilise le véhicule, le capot doit être bien attaché.

Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

Fermer doucement le capot, puis fixer l'attache.

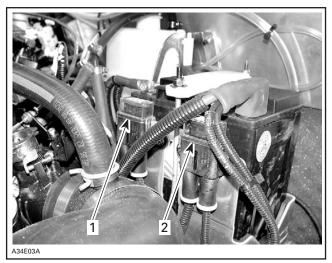


1. Attache du capot

41) Fusibles

Fusible principal et fusible de l'alternateur

Ces fusibles sont sur le support de batterie.



1. Fusible principal 50 A

2. Fusible de l'alternateur 60 A

Boîte à fusibles du moteur

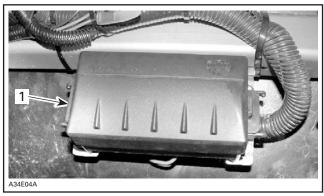
Cette boîte à fusibles est fixée à la paroi du compartiment moteur, près du réservoir de liquide de refroidissement. Le type de fusible est inscrit au-dessus du couvercle de la boîte à fusibles. Il y a des fusibles de rechange dans le couvercle.



1. Boîte à fusibles du moteur

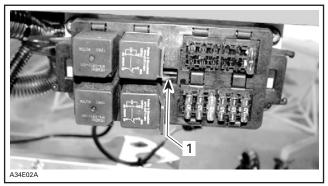
Boîte à fusibles du véhicule

Cette boîte à fusibles est aux pieds du passager. Le type de fusible est inscrit sous le couvercle de la boîte à fusibles. Il y a des fusibles de rechange dans le couvercle.

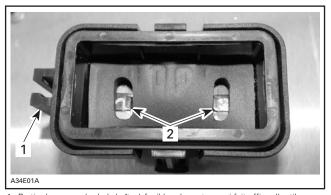


1. Boîte à fusibles du véhicule

Pour retirer un fusible de la boîte, se servir de l'outil qui se trouve dans la boîte à fusibles aux pieds du passager. Le couvercle de la boîte à fusibles du moteur peut aussi faire office d'outil.

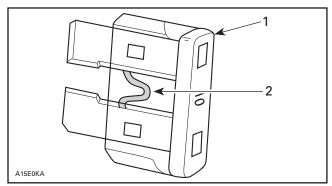


1. Emplacement de l'outil



1. Partie du couvercle de la boîte à fusibles du moteur qui fait office d'outil

2. Fusible de rechange



- 1 Fusible
- 2. Vérifier s'il est fondu

⚠ AVERTISSEMENT

Si un fusible est grillé, on doit déterminer la source du problème et réparer avant de redémarrer le véhicule. Ne pas installer de fusible d'intensité supérieure. Cela peut causer de graves dommages ou même un incendie. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo avant de faire toute réparation.

42) Pare-chocs avant

Utiliser ce pare-chocs pour tirer l'avant du véhicule manuellement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas tirer manuellement le véhicule seul. Demander de l'aide pour éviter de se blesser. Ne pas soulever le véhicule manuellement. Se servir d'un outil de levage approprié.



1. Pare-chocs avant

ATTENTION: Ne jamais tirer ni soulever le véhicule par les skis.

43) Poignée de déverrouillage du compartiment de rangement

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment de rangement doit être bien fermé pendant qu'on circule avec le véhicule. Ne pas mettre d'objets lourds ou fragiles dans le compartiment de rangement.

Pour déverrouiller le compartiment de rangement, tirer sur la poianée.



SOUS LE TABLEAU DE BORD, À GAUCHE 1. Poignée



OUVERTURE DU COMPARTIMENT DE RANGEMENT

44) Nécessaire d'outils

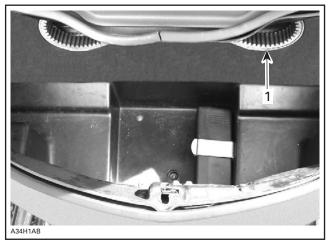
Un nécessaire d'outils spécialement conçu pour l'entretien de base de la motoneige à cabine est fourni avec le véhicule. Il se trouve dans le compartiment de rangement.



1. Nécessaire d'outils

45) Support de courroie d'entraînement de rechange

On peut fixer une courroie d'entraînement de rechange au support qui est dans le compartiment de rangement.



1. Support de courroie d'entraînement de rechange

REMARQUE: La courroie de rechange n'est pas fournie avec le véhicule.

46) Protecteurs

Votre véhicule comporte plusieurs protecteurs. Ne pas retirer ces pièces car elles sont conçues pour protéger vos vêtements et vos mains contre les pièces mobiles et chaudes.

$oldsymbol{\Delta}$ AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner le moteur:

- Si les protecteurs et le garde-courroie ne sont pas en place et bien fixés.
- Si le capot est ouvert ou retiré.

Ne jamais régler les pièces mobiles pendant que le moteur tourne.

47) Suspension réglable

Généralités

La maniabilité et le confort du véhicule sont directement liés au réglage de la suspension.

Consulter l'autocollant apposé sur la paroi du compartiment moteur pour connaître les réglages recommandés par BRP. Il donne les réglages selon la charge, en vue d'un confort maximum de votre modèle de motoneige Ski-Doo.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur et celui du passager, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.



TYPIQUE

- 1. Les ressorts arrière influencent le confort
- 2. Le ressort central influence le confort
- 3. La courroie d'arrêt influence le transfert de poids du véhicule
- 4. Les blocs de raccordement influencent la maniabilité
- 5. Les ressorts avant influencent la maniabilité
- 6. Le rapport de mouvement de l'amortisseur arrière influence la force d'amortissement

Comment régler la suspension

Voici les grandes lignes de ce qu'il faut savoir pour régler la suspension.

Pour régler une suspension selon ses exigences, il faut d'abord vérifier les réglages faits à l'usine, puis corriger individuellement chacun des réglages. Les réglages 2 à 6 sont interdépendants. On devra donc peut-être régler de nouveau le ressort du centre après avoir réglé le ressort avant. Essayer le véhicule en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, etc.). Modifier un réglage et réessayer. Procéder de façon méthodique jusqu'à obtenir le réglage voulu.

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier. Se servir d'un outil de levage approprié pour soulever l'avant du véhicule avant de régler la suspension avant. Faire de même pour soulever l'arrière du véhicule avant de régler la suspension arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas soulever manuellement le véhicule seul. Se servir d'un outil de levage approprié pour éviter de se blesser. S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé avant de régler les suspensions.

ATTENTION: Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et la régler au besoin. Régler les deux suspensions de la même facon.

S'il n'y a qu'un faible cognement en fin de course quand le véhicule est exposé aux pires conditions d'utilisation, c'est que la précharge est appropriée.

1. Les ressorts arrière influencent le confort

⚠ AVERTISSEMENT

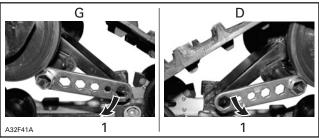
Avant de régler la suspension:

- Stationner dans un endroit sécuritaire.
- Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
- Soulever l'arrière du véhicule avec un outil de levage approprié.
- S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé.

RÉGLAGE TROP SOUPLE (suspension arrière trop basse)



ATTENTION: Pour augmenter la précharge, tourner la came de réglage gauche dans le sens horaire et la droite dans le sens antihoraire. Les cames gauche et droite peuvent être réglées différemment.

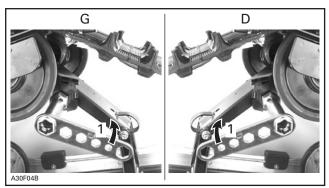


1. Augmenter la précharge des ressorts

RÉGLAGE TROP RIGIDE (suspension arrière trop haute)



ATTENTION: Pour diminuer la précharge, tourner la came de réglage gauche dans le sens antihoraire et la droite dans le sens horaire. Les cames gauche et droite peuvent être réglées différemment.



1. Diminuer la précharge des ressorts

2. Le ressort central influence le confort

Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.

Si les suspensions arrière sont trop raides mais qu'elles ne cognent pas en fin de course, ou si elles sont trop molles et qu'elles talonnent en fin de course, régler le ressort central en conséquence.

⚠ AVERTISSEMENT

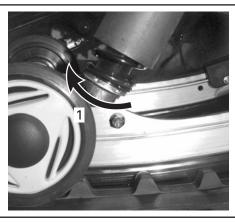
Avant de régler la suspension:

- Stationner dans un endroit sécuritaire.
- Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
- Soulever l'arrière du véhicule avec un outil de levage approprié.
- S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé.

110

RÉGLAGE TROP SOUPLE (réglage trop mou et cognement en fin de course)



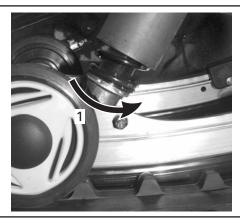


A32F01A

TYPIQUE

1. Utiliser la clé de réglage fournie dans le nécessaire d'outils pour augmenter la précharge





A32F01B

TYPIQUE

 Utiliser la clé de réglage fournie dans le nécessaire d'outils pour diminuer la précharge

3. Les courroies d'arrêt influencent le transfert de poids

Circuler à basse vitesse puis accélérer à fond. Remarquer le comportement de la direction et régler la longueur des courroies au besoin.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de régler la suspension:

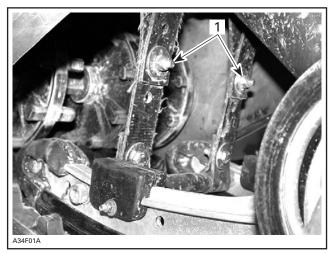
- Stationner dans un endroit sécuritaire.
- Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
- Soulever l'avant du véhicule avec un outil de levage approprié.
- S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé.

ATTENTION: Quand on change la longueur des courroies d'arrêt, il faut régler la tension des chenilles de nouveau.

112

COURROIES TROP LONGUES (les skis quittent le sol)



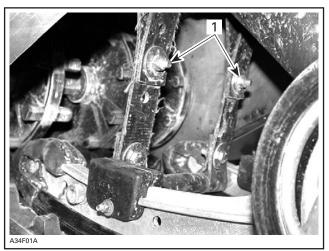


TYPIQUE

1. Raccourcir les courroies en les boulonnant à un autre orifice

COURROIES TROP COURTES (volant difficile à tourner)





TYPIQUE

1. Rallonger les courroies en les boulonnant à un autre orifice

4. Les blocs de raccordement influencent la maniabilité

Conduire à vitesse moyenne et vérifier si la maniabilité voulue a été atteinte.

Une fois que le conducteur et le passager (s'il y a lieu) ont pris place dans la motoneige, les blocs de raccordement doivent être centrés entre les butées de caoutchouc. C'est ce qu'on obtient lorsque la précharge du ressort arrière est adéquate. Voir plus haut pour savoir comment régler le ressort arrière.

Si on doit régler la maniabilité, tourner les 4 blocs de 90°.

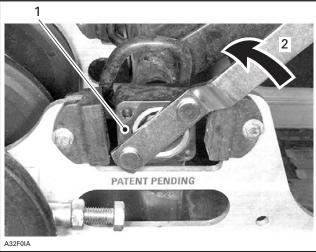
Il n'y a que deux positions de réglage. Le côté le plus large du bloc doit être dirigé vers l'arrière ou vers le bas.

Règle générale, pour avoir plus de contrôle, il faut diriger le côté le plus large du bloc vers l'arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

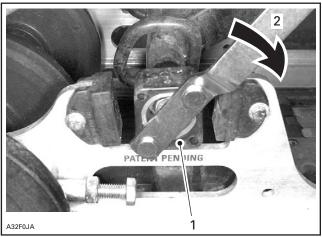
Les quatre blocs doivent être réglés à la même position, sinon le véhicule se comportera de façon imprévisible et sa suspension pourrait être endommagée.

Utiliser l'outil fourni dans la trousse pour régler les blocs de raccordement.



BLOC DE RACCORDEMENT — VUE DU CÔTÉ DROIT (LA LETTRE «R» EST ESTAMPÉE SUR LE BLOC)

- Côté plus large face à l'arrière (totalement uni) moins bonne adhérence des chenilles et meilleure adhérence des skis
- 2. Tourner le bloc dans ce sens pour le régler dans l'autre position



BLOC DE RACCORDEMENT — VUE DU CÔTÉ DROIT (LA LETTRE «R» EST ESTAMPÉE SUR LE BLOC)

- Côté plus large vers le bas (partiellement uni) meilleure adhérence des chenilles et moins d'adhérence des skis
- 2. Tourner le bloc dans ce sens pour le régler dans l'autre position

5. Les ressorts avant influencent la maniabilité

Circuler à vitesse moyenne et vérifier si le véhicule offre une bonne maniabilité. Régler les ressorts avant au besoin.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de régler la suspension:

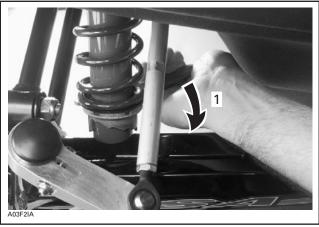
- Stationner dans un endroit sécuritaire.
- Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
- Soulever l'avant du véhicule avec un outil de levage approprié.
- S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé.

⚠ AVERTISSEMENT

Régler les deux ressorts avant à la même position.

RÉGLAGE TROP SOUPLE (mauvaise maniabilité et la suspension avant cogne en fin de course)

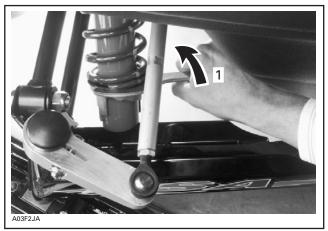




1. Augmenter la précharge des ressorts

RÉGLAGE TROP RIGIDE (volant difficile à tourner et la suspension avant est trop rigide)



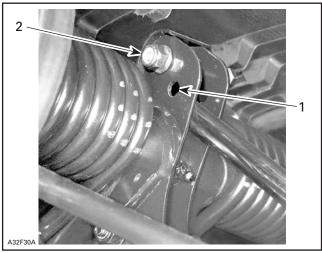


1. Diminuer la précharge des ressorts

6. Le rapport de mouvement de l'amortisseur arrière influence l'amortissement

Le rapport de mouvement de l'amortisseur arrière est réglable selon le poids du conducteur et du passager ou les conditions des sentiers.

Il y a deux positions de réglage.



- 1. Position souple
- 2. Position rigide

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de régler la suspension:

- Stationner dans un endroit sécuritaire.
- Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
- Soulever l'arrière du véhicule avec un outil de levage approprié.
- S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé.

Pour le réglage, enlever l'écrou et placer le boulon à la position voulue. Installer un nouvel écrou, puis le serrer à 24 N•m (18 lbf•pi).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas réutiliser l'écrou d'arrêt élastique. Toujours en installer un neuf.

Tableau de diagnostic des problèmes de suspension

PROBLÈME	SOLUTIONS
L'avant du véhicule zigzague	 Vérifier l'alignement des skis et le réglage du car- rossage. Consulter un con- cessionnaire autorisé de mo- toneiges Ski-Doo. Diminuer la pression des skis au sol. Diminuer la précharge des ressorts de la sus- pension avant. Augmenter la précharge du ressort central. Diminuer la précharge des ressorts arrière.
Le véhicule semble instable et semble pivoter autour de son centre	 Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière. Diminuer la précharge du ressort central. Augmenter la précharge des ressorts arrière. Augmenter la précharge des ressorts de la suspension avant.
Le volant est difficile à manier	 Diminuer la pression des skis au sol. Diminuer la précharge des ressorts de la sus- pension avant. Augmenter la précharge du ressort central.
La suspension arrière semble trop rigide	 Diminuer la précharge des ressorts arrière.
La suspension arrière semble trop souple	 Augmenter la précharge des ressorts arrière.

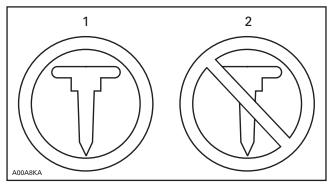
PROBLÈME	SOLUTIONS
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement	Allonger la courroie d'arrêt.Augmenter la précharge du ressort central.
La chenille patine trop au départ	 Allonger la courroie d'arrêt. Diriger le côté le plus large du bloc de raccordement vers le bas.

Utilisation en neige profonde

En neige profonde, il peut être nécessaire de changer la longueur de la courroie d'arrêt ou d'adapter sa position de conduite pour modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

Chenille

Votre véhicule peut être équipé d'une chenille sur laquelle le fabricant permet ou interdit l'installation de crampons. Les chenilles approuvées pour l'installation de crampons sont identifiées par un symbole (voir l'illustration) moulé dans la surface de la chenille. Celles qui ne sont pas approuvées sont identifiées par un symbole d'interdiction (voir l'illustration). Avant d'installer des crampons sur une chenille approuvée, vous devez d'abord vous familiariser avec les instructions de sécurité relatives à l'installation de crampons; consulter la rubrique «Produits de traction» dans la section RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ au début de ce guide. Dans cette rubrique, vous trouverez aussi d'importants renseignements dont vous devez tenir compte avant d'installer des crampons sur une chenille.



SYMBOLES SUR LES CHENILLES

- 1. Utilisation de crampons approuvée
- 2. Utilisation de crampons INTERDITE

Pour des instructions générales sur l'entretien des chenilles, consulter les rubriques ÉTAT DE LA CHENILLE et TENSION ET ALIGNE-MENT DE LA CHENILLE dans la section Entretien de ce guide.

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant moins de 10% d'éthanol ou 5% de méthanol. L'essence doit avoir l'indice d'octane minimal indiqué dans le tableau suivant.

LIEU	INDICE D'OCTANE
En Amérique du Nord	91 (RON + MON)/2
Autres pays	95 RON

REMARQUE: Dans la plupart des stations-service, l'indice d'octane de la pompe correspond à (R + M)/2.

ATTENTION: Ne jamais modifier les proportions carburant/huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation d'essence non recommandée peut réduire la performance du véhicule et endommager des pièces importantes du système d'alimentation et du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Travailler dans un endroit bien aéré. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne pas fumer. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder. Vérifier le système d'alimentation régulièrement.

Antigel dans le système d'alimentation

Quand on utilise de l'essence oxygénée, il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'antigel de conduit d'essence ou des agents absorbants d'eau. Cela n'est pas non plus recommandé.

Quand on se sert de carburant non oxygéné, il faut ajouter de l'antigel pour conduit d'essence à base d'alcool isopropylique dans une proportion de 150 mL (5 oz É-U.) d'antigel pour 40 litres (10-1/2 gal. É.-U.) d'essence.

On évitera ainsi que le ou les carburateurs ne gèlent, ce qui, dans certains cas, pourrait augmenter la consommation d'essence ou endommager gravement le moteur.

REMARQUE: Se servir d'antigel de conduit d'essence sans alcool méthylique seulement.

Huile recommandée

Ce modèle est muni d'un moteur quatre-temps.

Utiliser l'huile synthétique pour moteurs quatre-temps 0W40 de BOMBARDIER (N/P 293 600 054) — 12 x 1L.

REMARQUE: Pour l'instant, il n'existe pas d'équivalent connu de cette huile sur le marché. Si un équivalent de première qualité existait, on pourrait l'utiliser.

ATTENTION: Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein d'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Remettre le bouchon d'huile et bien serrer. Essuyer toute huile répandue. L'huile est extrêmement inflammable.

RODAGE

Moteur

ATTENTION: Il faut assurer une période de rodage de 10 heures — 500 km (300 mi) avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

ATTENTION: Éviter de faire surchauffer le moteur; les accélérations soutenues et les vitesses de croisière prolongées sans variations de régime pendant la période de rodage peuvent endommager le moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 50 km (30 mi). Éviter de tirer une charge, de circuler à haute vitesse et de faire des accélérations ou décélérations vigoureuses.

Révision-10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige à cabine. C'est pourquoi nous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo après les 10 premières heures d'utilisation — 500 km (300 mi) — ou 30 jours après l'achat, selon la première éventualité. Par la même occasion, vous pourrez poser toutes les questions qui ont pu survenir durant les premières heures d'utilisation.

Cette vérification est aux frais du client.

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

La vérification de préutilisation est primordiale avant qu'on utilise le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Des blessures graves et même la mort pourraient se produire si on ne procède pas de la façon prescrite.

- Enlever la neige et la glace de la carrosserie sans oublier les sièges, l'habitacle, le phare, les feux, les commandes et les instruments.
- S'assurer que rien n'entrave les chenilles et les roues de support.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser un support mécanique à socle large pour motoneige pour bien soutenir le véhicule pendant l'inspection des chenilles. Faire accélérer le moteur graduellement pour faire tourner les chenilles très doucement lorsqu'elles ne sont pas au sol.

- Actionner la manette de frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'on la relâche.
- Vérifier le mécanisme du frein de stationnement. Le serrer et vérifier s'il fonctionne normalement.
- Actionner l'accélérateur à quelques reprises pour voir si la manette fonctionne bien.

⚠ AVERTISSEMENT

La manette d'accélérateur doit bouger facilement et sans accroc. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche. Si ce n'est pas le cas, ne pas démarrer le moteur.

- Vérifier le fonctionnement des interrupteurs d'arrêt du moteur et du cordon coupe-circuit, de l'interrupteur d'allumage, du commutateur d'éclairage, du feu arrière, du feu de freinage et des voyants.
- Vérifier la position du levier de changement de vitesse.

- S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien. Vérifier le mouvement des skis par rapport à celui du volant.
- Vérifier le niveau d'essence et d'huile et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites. Faire le plein si nécessaire et consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo en cas de fuite.
- Le compartiment de rangement doit être bien fermé et ne contenir aucun objet lourd ou fragile. Le capot doit aussi être bien fermé.
- S'assurer qu'il n'y a pas de neige accumulée dans le(s) filtre(s) à air, si le véhicule en est équipé.

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les composants réglables doivent être réglés de façon optimale. Bien verrouiller tous les dispositifs de réglage.

- Le conducteur et le passager doivent porter un casque approuvé.
 S'assurer qu'il est bien attaché.
- Le conducteur et le passager doivent porter leur ceinture de sécurité. S'assurer qu'elle est bien attachée.
- Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve devant votre véhicule avant de le mettre en marche. Notez que personne ne doit se trouver derrière le véhicule.
- Habillez-vous chaudement avec des vêtements conçus pour faire de la motoneige.

LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

ÉLÉMENT	VÉRIFICATION			
Carrosserie y compris les sièges, l'habitacle, le phare et les feux, les commandes et les instruments	S'assurer qu'il n'y a pas de neige ou de glace.			
Chenilles et roues de support	Liberté de mouvement.			
Manette de frein	Fonctionnement adéquat.			
Mécanisme de frein de stationnement	Fonctionnement adéquat.			
Accélérateur	Fonctionnement adéquat.			
Interrupteurs et feux	Fonctionnement adéquat.			
Skis et direction	Liberté de mouvement et fonctionnement adéquat.			
Essence et huile	Niveaux adéquats et absence de fuites.			
Filtre à air	S'assurer qu'il n'y a pas de neige ou de glace.			
Éléments réglables	Réglages optimaux et dispositifs de verrouillage des pièces réglables serrés.			
Compartiment de rangement et capot	Verrouillé et ne contient pas d'objets lourds ou fragiles.			
Proximité du véhicule	Ne pas orienter le véhicule vers des individus ou des objets. Personne ne doit se tenir derrière le véhicule.			
Vêtements	Se vêtir chaudement selon les prévisions météorologiques.			
Casque	Le conducteur et le passager doivent porter un casque approuvé. S'assurer qu'il est bien attaché.			
Ceintures de sécurité	Le conducteur et le passager doivent porter leur ceinture de sécurité. S'assurer qu'elle est bien réglée et bien attachée.			

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser le véhicule, faire la vérification de préutilisation à l'aide de la liste.

Principes d'utilisation

Propulsion

Quand on actionne l'accélérateur, le régime moteur augmente, ce qui met en mouvement la poulie motrice. Le moteur doit atteindre 2200 tr/mn avant que la poulie entre en mouvement.

La demi-poulie extérieure se déplace alors vers la moitié intérieure, ce qui force la courroie d'entraînement à se déplacer vers le haut sur la poulie motrice. Cela a pour effet de forcer les deux moitiés de la poulie menée à s'écarter l'une de l'autre.

La poulie menée perçoit la charge appliquée sur les chenilles et limite le mouvement de la courroie. Ce qui donne un rapport de vitesse optimal en tout temps entre le régime du moteur et la vitesse du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais faire fonctionner le moteur si le garde-courroie n'est pas installé ou si le capot est ouvert ou absent.

La force est transmise aux chenilles par la boîte de vitesse, la courroie d'entraînement de l'essieu et l'essieu moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Pour l'inspection des chenilles, bien soutenir le véhicule avec un support mécanique à socle large approprié. Faire accélérer le moteur progressivement pour faire tourner les chenilles très doucement lorsqu'elles ne sont pas au sol.

Virages

Lorsqu'on tourne le volant à droite ou à gauche les skis tournent à droite ou à gauche.

Arrêt

Avant d'utiliser votre motoneige à cabine, il faut savoir comment l'arrêter. Relâcher l'accélérateur et actionner graduellement le frein (côté gauche du volant). En cas d'urgence, vous pouvez arrêter votre véhicule en appuyant sur l'interrupteur d'urgence près de l'accélérateur et en serrant le frein. Souvenez-vous qu'une motoneige à cabine ne peut s'arrêter sur-le-champ. Le freinage est différent selon qu'on circule sur la glace, sur la neige durcie ou en neige profonde. Le véhicule peut déraper si les chenilles bloquent lors d'un freinage intense

Démarrage du moteur

- Le conducteur et le passager doivent boucler leur ceinture.
- Revérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que l'interrupteur du moteur est à MARCHE.
- S'assurer que le cordon coupe-circuit est branché à la borne du DESS

△ AVERTISSEMENT

Pour éviter une accélération soudaine, ne pas actionner (même un peu) l'accélérateur au démarrage.

Introduire la clé dans l'interrupteur.

Tourner la clé à MARCHE et attendre le double bip qui indique que le SGM (système de gestion du moteur) et le MGV (module de gestion du véhicule) reconnaissent le code programmé dans le capuchon du cordon coupe-circuit.

Tourner la clé dans le sens horaire pour actionner le démarreur.

ATTENTION: Ne pas actionner le démarreur électrique plus de 10 secondes. Attendre quelques secondes pour le laisser refroidir avant de l'actionner de nouveau.

Relâcher la clé dès que le moteur démarre. La clé doit revenir à la position MARCHE dès qu'on la relâche.

Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à ARRÊT avant d'essayer de nouveau. Pour arrêter le moteur, tourner la clé à ARRÊT.

REMARQUE: Quand le moteur tourne, tourner la clé de MARCHE à DÉMARRAGE éteint le moteur.

Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Voir FUSIBLES.

Arrêt du moteur

Relâcher l'accélérateur et attendre que le moteur tourne au ralenti.

Arrêter le moteur à l'aide de l'interrupteur d'allumage, de l'interrupteur d'arrêt du moteur ou du cordon coupe-circuit.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand le véhicule est stationné, toujours débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS et retirer la clé de contact pour éviter que le moteur ne s'allume par accident, qu'il soit utilisé par des enfants ou d'autres personnes, ou pour éviter le vol.

RÉCHAUFFAGE DU VÉHICULE

Avant de partir en randonnée, on doit laisser réchauffer le véhicule de la manière suivante

Les skis peuvent être gelés au sol; saisir les poignées une à la fois et soulever légèrement l'avant de chaque ski. Tourner le volant jusqu'en fin de course à gauche et à droite pour s'assurer que rien n'entrave le mouvement de la direction.

Appliquer le frein de stationnement.

Vérifier le fonctionnement des manettes d'accélérateur et de frein avant chaque démarrage. Elles doivent revenir en position initiale quand on les relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de blesser gravement des personnes se trouvant à proximité du véhicule:

 Avant de démarrer le moteur, s'assurer que rien ni personne ne se trouve devant ou derrière le véhicule.

Brancher le cordon coupe-circuit à la borne du DESS et mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à MARCHE. Démarrer le moteur et le laisser réchauffer deux à trois minutes au régime de ralenti.

Débrancher le cordon coupe-circuit pour vérifier que le moteur s'arrête. Redémarrer le moteur et appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur pour vérifier que le moteur s'arrête.

Le moteur tournant au ralenti, mettre le levier de changement de vitesse en position de marche avant.

Relâcher le frein de stationnement.

Ouvrir les gaz jusqu'à ce que la poulie motrice s'engage et que le véhicule commence à avancer. Si le véhicule est coincé, ne pas appuyer davantage sur la manette d'accélérateur; cela pourrait endommager la courroie d'entraînement. Relâcher la manette d'accélérateur et laisser revenir le moteur au ralenti.

S'assurer que rien ni personne ne se trouve derrière le véhicule, mettre le levier de changement de vitesse en marche arrière et appuyer graduellement sur la manette d'accélérateur.

Une fois que le véhicule a reculé de quelques pieds ou s'il est toujours coincé, relâcher la manette d'accélérateur et laisser revenir le moteur au ralenti. Mettre le levier de changement de vitesse en position de marche avant et répéter les étapes ci-dessus jusqu'à ce que le véhicule soit dégagé. Circuler à basse vitesse 2 à 3 minutes. On peut ensuite accélérer en respectant les limites de vitesse.

S'assurer que le frein de stationnement est relâché avant de partir en randonnée pour éviter qu'il ne surchauffe.

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

Arrêter le moteur et installer l'arrière du véhicule sur un support mécanique à socle large pour motoneige.

Retirer la neige et la glace accumulées sur les suspensions arrière, les chenilles, la suspension avant, la direction et les skis.

Recouvrir le véhicule d'une bâche pour motoneige.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Moteur noyé d'essence

Appliquer le frein de stationnement.

Lorsque le moteur refuse de démarrer après quelques tentatives, il peut être noyé.

Pour éviter que l'essence soit injectée dans le moteur et pour couper l'allumage lorsqu'on lance le moteur, procéder comme suit:

Le moteur arrêté, appuyer à fond sur la manette d'accélérateur et LA TENIR DANS CETTE POSITION pour faire tourner le moteur.

Lancer plusieurs fois le moteur.

REMARQUE: Relâcher la manette d'accélérateur permettra au MCM de fonctionner en mode normal.

Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo si le moteur ne démarre pas.

Utilisation en haute altitude

Il faut modifier le véhicule si on l'utilise à une altitude supérieure à 600 m (2000 pi). Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

ATTENTION: Ne pas changer le calibrage original lorsque le véhicule est utilisé sous 600 m (2000 pi) d'altitude.

Surchauffe du moteur

Le voyant de surchauffe s'allumera et l'avertisseur sonore retentira de facon continue si le moteur devient trop chaud.

Réduire la vitesse du véhicule et rouler en neige folle, ou arrêter immédiatement le moteur.

REMARQUE: Le régime du moteur sera restreint à 4500 tr/mn lorsqu'il y a surchauffe pour éviter que le moteur soit endommagé.

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Glissière de suspension arrière collée

Les glissières sont refroidies et lubrifiées par la neige. Quand on roule à vitesse moyenne ou élevée sur une surface peu enneigée, il est possible que les glissières collent aux segments-guides de métal des chenilles.

Rouler sur une surface enneigée ou à très basse vitesse.

Faire inspecter les glissières par un concessionnaire autorisé de toneiges Ski-Doo.	mo-

CONSEILS D'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

A AVERTISSEMENT

Respecter les encadrés AVERTISSEMENT et ATTENTION de ce guide concernant chaque élément inspecté. Quand l'état d'un composant n'est pas satisfaisant, remplacer le composant par une pièce d'origine BRP ou une pièce équivalente approuvée.

Pour de plus amples renseignements, consulter la section ENTRE-TIEN dans le *Manuel de réparation*.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
MOTEUR							
Écrous et vis de moteur	-			_		-	
Système d'échappement	_		_				
Lubrification du moteur						L	
Système de refroidissement	_			_			- 1
Liquide de refroidissement	_					R	
État des anneaux d'étanchéité (10)							1
Huile à moteur et filtre	R			R,I		R,I	
SYSTÈME D'ALIMENTATION							
Stabilisateur d'essence						R	
Système d'injection d'essence (inspection visuelle)					I		1
Conduits d'essence et raccords	_						1
Câble d'accélérateur	_			_			- 1
Filtre à air		_	Ν				N
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT							
Courroie d'entraînement	_	_					- 1
Courroie d'entraînement de l'essieu	_			_	R		- 1
Poulies motrice et menée	_		_	Ν			N
Couple de serrage de la vis de la poulie motrice	-			_			1
Précharge de la poulie menée						I	

				Г	Г	_	
TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
FREIN				•	•		
Liquide de frein	-	1				R	-1
Frein	-	1	Α			I,A	-
TRANSMISSION							
Huile du carter de chaîne	R		_			R	-
Essieu moteur ⁽⁹⁾	L		L			L	
DIRECTION/SUSPENSION							
Mécanismes de direction et de suspension avant ⁽⁹⁾	A,I,L		A,I	L		A,I,L	
Usure et état des skis et des lisses	-	_				-	
Réglages de la suspension	AU BESOIN						
Suspension (9)	-		I,L			I,L	
Courroie d'arrêt de la suspension				-		-	
Chenilles	-		-			-	
Tension et alignement de la chenille	A AU BESOIN						
SYSTÈME ÉLECTRIQUE							
Codes de panne du SGM ⁽¹⁰⁾	-			-			
Connecteurs de MCM				-			
Bougies (8) (10)	-						R
Batterie	-		-			-	-
Courroie d'alternateur	-			-		-	
Visée du faisceau du phare				Α			Α
Faisceau de fils, câbles et conduits (10)	-		-			-	
Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'arrêt du moteur et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	1	ı				ı	

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
CARROSSERIE/CHÂSSIS							
Chiffons dans le système d'admission d'air et d'échappement						N	N
Compartiment moteur	Ν		Ν			Ν	
Nettoyage et protection du véhicule	N		N			N	

A = AJUSTER

I = INSPECTER (nettoyer, inspecter, réparer, ajuster et lubrifier)

L = LUBRIFIER R = REMPLACER

N = NETTOYER

- VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION ou 500 km (300 mi) (doit être faite par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo).
- (2) CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi).
- (3) CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi).
- (4) UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 5000 km (3100 mi).
- (5) TOUS LES 10000 km (6200 mi).
- (6) REMISAGE (doit être fait par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo).
- (7) PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE (doit être faite par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo).
- (8) Avant d'installer les nouvelles bougies lors de la préparation présaisonnière, on suggère de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur lorsque les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré
- (9) Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détrempées (neige mouillée, pluie, flagues d'eau).
- (10) Composant relié aux émissions.

NIVEAU DES LIQUIDES

⚠ AVERTISSEMENT

On recommande de faire appel à un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour l'entretien périodique des composants ou systèmes non traités dans ce guide. À moins d'indication contraire, le moteur doit être froid et arrêté; le cordon coupe-circuit ne doit pas être branché à la borne du DESS quand on fait l'entretien ou un réglage. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

ATTENTION: Mettre le véhicule sur une surface de niveau pour vérifier le niveau des liquides.

Système de freinage

Vérifier dans le réservoir si le niveau du liquide de frein (DOT 4) est adéquat. Aiouter du liquide (DOT 4) au besoin.

ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. N'utiliser aucun autre type de liquide de frein. Nettoyer tout déversement sans tarder car le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes.

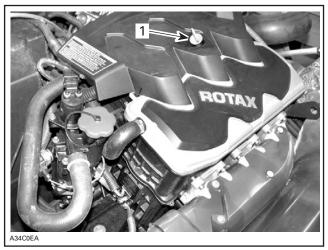


TYPIQUE — RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE FREIN

1. Minimum

Niveau d'huile à moteur

ATTENTION: Vérifier souvent le niveau d'huile et refaire le plein si nécessaire. Ne pas trop remplir, car le moteur dégagerait de la fumée en plus de perdre de sa puissance. S'il fonctionne avec un niveau d'huile incorrect, le moteur pourrait être sérieusement endommagé. Essuyer tout déversement d'huile.



TYPIQUE

1. Jauge de niveau d'huile

Vérifier le niveau d'huile comme suit:

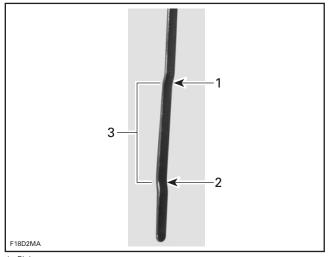
REMARQUE: Avant de vérifier le niveau d'huile, laisser tourner le moteur au ralenti 30 secondes avant de l'arrêter. Ensuite, attendre 30 secondes, puis vérifier le niveau d'huile. Cette étape est essentielle pour que l'huile se distribue dans les différentes chambres d'huile. Si on ne procède pas ainsi, la lecture sera erronée.

- Le véhicule doit être sur une surface de niveau. Le moteur doit être chaud et éteint.
- Réchauffer le moteur et le laisser tourner au ralenti 30 secondes avant de l'arrêter.
- Arrêter le moteur
- Attendre au moins 30 secondes avant de retirer la jauge et de l'essuyer avec un chiffon.

⚠ AVERTISSEMENT

L'huile à moteur peut être très chaude. Certains composants du compartiment moteur peuvent aussi être très chauds. Un contact direct peut causer des brûlures.

- Réinsérer la jauge et la pousser à fond.
- Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Il devrait se situer entre les marques.

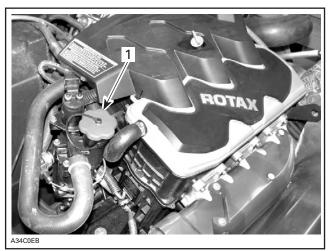


- 1. Plein
- 2. Ajouter de l'huile
- 3. Niveau de fonctionnement

REMARQUE: 1 L (34 oz É.-U.) séparent les deux marques.

- Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que son niveau soit entre les marques.
- Pour ajouter de l'huile, dévisser le capuchon. Placer un entonnoir dans l'orifice et ajouter la quantité d'huile recommandée pour atteindre le niveau prescrit. Ne pas trop remplir.

REMARQUE: Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, suivre toutes les étapes décrites précédemment (redémarrage du moteur, ralenti 30 secondes, attente de 30 secondes, revérification du niveau d'huile). Ceci est essentiel pour que l'huile se distribue dans les différentes chambres d'huile. Si on ne procède pas ainsi, la lecture sera erronée.



TYPIQUE 1. Capuchon

- Bien remettre le capuchon et la jauge.

Niveau d'huile de la boîte de vitesses

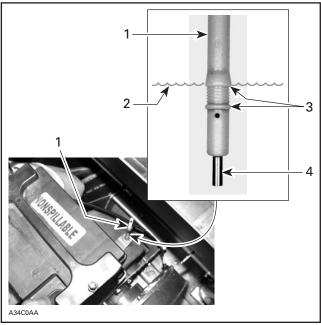
Le véhicule de niveau, retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Le niveau doit se situer entre la marque inférieure et la marque supérieure.

REMARQUE: Il est normal que des particules de métal soient collées à l'aimant de la jauge. S'il y a de plus gros morceaux, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Enlever les particules de métal de l'aimant.

Ajouter, jusqu'à la marque supérieure, de l'huile synthétique pour carters de chaîne BOMBARDIER (N/P 413 803 300) — 12 x 355 mL.

ATTENTION: Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune autre huile que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger de l'huile synthétique à d'autres types d'huile.



TYPIQUE — DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR, ENTRE SA PAROI ET LA BATTERIE

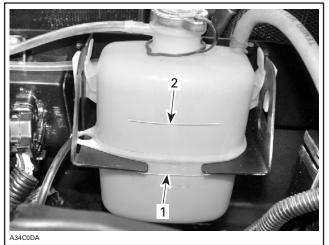
- 1. Jauge d'huile
- 2. Niveau d'huile
- 3. Le niveau doit être entre les marques
- 4. Aimant

Système de refroidissement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement (le moteur doit être froid). Il doit se trouver entre les marques MINIMUM et MAXIMUM.

REMARQUE: Si on vérifie le niveau alors qu'il fait froid, il peut être légèrement sous la marque MINIMUM.

S'il manque du liquide de refroidissement ou qu'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo



- 1 MINIMUM
- 2. MAXIMUM

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler:

- Ne pas ouvrir le réservoir quand le moteur est chaud.
- Ne pas ouvrir le réservoir si quelqu'un est assis dans le véhicule.

Électrolyte de la batterie

Ce véhicule est équipé d'une batterie sans entretien. On ne peut en vérifier le niveau d'électrolyte.

⚠ AVERTISSEMENT

Débrancher le câble négatif NOIR de la batterie en premier et le rebrancher en dernier.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est dans le véhicule. L'électrolyte contient de l'acide sulfurique, une substance corrosive et toxique. En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau et consulter immédiatement un médecin.

△ AVERTISSEMENT

Mettre des gants étanches pour enlever une batterie dont le bac est endommagé.

ATTENTION: En cas de déversement d'électrolyte, nettoyer immédiatement avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau pour ne pas endommager les composants du véhicule.

ENTRETIEN DES MOTEURS CERTIFIÉS PAR L'EPA

L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être faits par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à étincelles (SI).

Information sur les émissions d'échappement

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de motoneiges doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de l'année 2004 et les certifier auprès de la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque véhicule une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques des moteurs

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de toutes les motoneiges Ski-Doo certifiées fabriquées à partir de l'année 2004 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Font exception à ces mesures les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de ses moteurs afin de maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Réglementation de la EPA sur les émissions

Toutes les nouvelles motoneiges Ski-Doo fabriquées par BRP à partir de l'année 2004 ont reçu la certification de la EPA. Ils sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motoneiges. Cette certification est conditionnelle à la conformité de certains réglages aux normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer aux instructions du fabricant et, si possible, revenir à l'intention première de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des règlements relatifs aux exigences de la EPA sur les émissions d'échappement des motoneiges. Pour plus de renseignements, contacter les ressources suivantes:

PAR LA POSTE:

Office of Mobile Sources Engine Programs and Compliance Division Engine Compliance Programs Group (6403J)

401 M St. NW Washington, DC 20460

PAR COURRIER EXPRESS OU MESSAGERIE:

Office of Mobile Sources Engine Programs and Compliance Division Engine Compliance Programs Group (6403J)

501 3rd St. NW Washington, DC 20001

SITE INTERNET DE LA EPA:

www.epa.gov

ENTRETIEN

⚠ AVERTISSEMENT

On recommande de faire appel à un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour l'entretien périodique des composants ou systèmes non traités dans ce guide. À moins d'indication contraire, le moteur doit être froid et arrêté; le cordon coupe-circuit ne doit pas être branché à la borne du DESS quand on fait l'entretien ou un réglage. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

Nettoyage et protection du véhicule

Enlever la saleté et la rouille.

Pour nettoyer tout le véhicule, n'utiliser que des tissus de flanelle ou l'équivalent. Nettoyer avec de l'eau et un savon doux.

ATTENTION: Utiliser des tissus de flanelle ou l'équivalent pour nettoyer le pare-brise et le capot pour éviter d'endommager davantage les surfaces à nettoyer.

Pour nettoyer les pièces métalliques, utiliser le Nettoyeur industriel (N/P 293 110 001) (bombe aérosol de 400 g) et (N/P 293 110 002) (4 L).

ATTENTION: Ne pas se servir du Nettoyeur industriel pour les autocollants et le vinyle.

Pour les pièces en vinyle ou en plastique, utiliser le Nettoyeur de vinyle et de plastique (N/P 413 711 200) (6 x 1 L).

Pour éliminer les égratignures sur le pare-brise ou sur le capot, utiliser l'ensemble de produits éliminateurs d'égratignures (N/P 861 774 800).

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de plastique ou le capot avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, un produit à base de chlore, etc.

Nettoyer les flasques des deux poulies avec le Nettoyeur de flasques de poulies (N/P 413 711 809).

Examiner la carrosserie et réparer si nécessaire.

Si la peinture d'une pièce métallique est éraflée, faire les retouches nécessaires. Vaporiser du BOMBARDIER LUBE (N/P 293 600 016) sur toutes les pièces métalliques, y compris les tiges chromées d'amortisseur.

Cirer la carrosserie pour obtenir une meilleure protection. Utiliser de la cire non abrasive comme la cire à la silicone.

REMARQUE: Ne cirer que les parties lustrées. Au remisage, recouvrir le véhicule de sa bâche pour le protéger de la poussière.

ATTENTION: Remiser le véhicule dans un endroit frais et sec, et le recouvrir de la bâche fournie, sinon les finis tels que le plastique et la peinture, seront délavés par le soleil ou la saleté. Ne pas remiser le véhicule dans un sac de plastique.

Soulever l'arrière du véhicule afin que les chenilles ne touchent pas le sol. Installer sur un support mécanique à socle large pour motoneige.

REMARQUE: Ne pas relâcher la tension de la chenille.

Dépose et installation du garde-courroie

AVERTISSEMENT

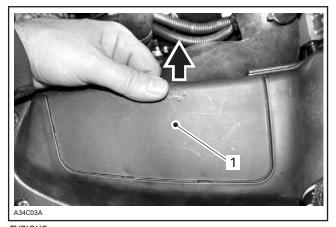
Ne pas faire fonctionner le moteur:

- Si les protecteurs et le garde-courroie ne sont pas en place et bien fixés.
- Si le capot est ouvert ou retiré.

Ne jamais régler les pièces mobiles pendant que le moteur tourne.

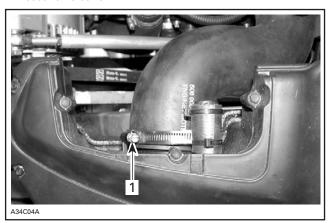
Dépose

- Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
- Ouvrir le capot.
- Retirer le panneau d'accès du silencieux d'admission d'air.



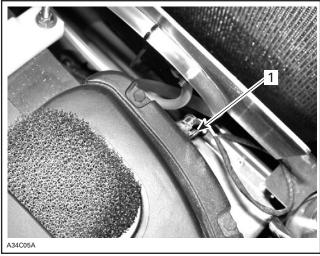
TYPIQUE 1. Panneau d'accès

- Desserrer le collier.



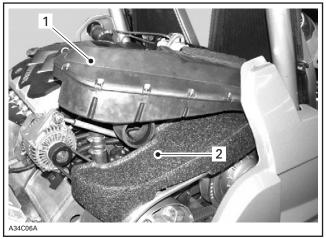
TYPIQUE 1. Collier

 Débrancher la sonde de température du silencieux d'admission d'air.



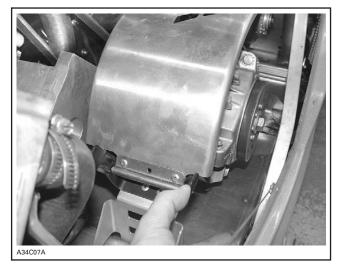
TYPIQUE

- 1. Sonde de température d'air
- Retirer le silencieux d'admission d'air, puis la mousse.

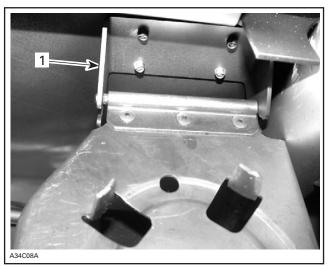


TYPIQUE

- Silencieux d'admission d'air
 Mousse
- Retirer l'attache qui retient le garde-courroie.



- Décrocher le garde-courroie de la patte avant.



TYPIQUE 1. Patte avant

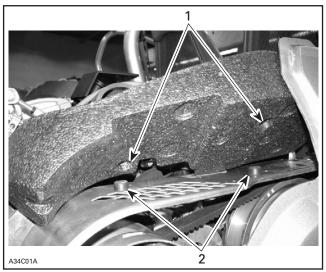
Installation

Pour l'installation, inverser les étapes de la dépose, mais porter attention aux points suivants.

Pour bien installer le garde-courroie, consulter l'autocollant qui y est apposé. La flèche doit pointer vers l'avant du véhicule.

REMARQUE: Le garde-courroie a délibérément été fabriqué dans un format surdimensionné pour maintenir une tension dans les goupilles et les dispositifs de fixation, afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors de la réinstallation.

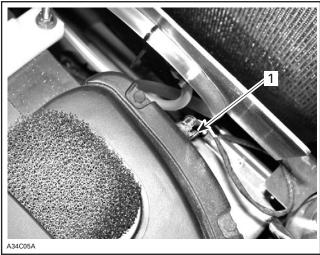
Aligner les trous de la mousse avec les goujons de caoutchouc du garde-courroie.



1. Trous de la mousse

Rebrancher la sonde de température d'air au silencieux d'admission d'air, sinon un code de panne apparaîtra.

^{2.} Gouions



TYPIQUE

1. Sonde de température d'air

Dépose et installation de la courroie d'entraînement

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

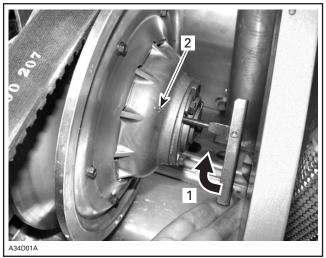
Dépose

REMARQUE: Il est plus facile de retirer et d'installer la courroie d'entraînement en immobilisant la poulie menée à l'aide du frein. Pour ce faire, appliquer le frein de stationnement.

Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS. Ouvrir le capot et enlever le garde-courroie.

Ouvrir la poulie menée avec l'outil d'écartement compris dans le nécessaire d'outils

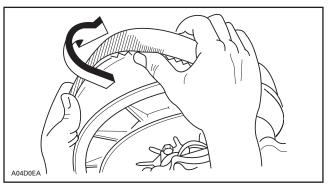
Visser l'outil dans l'orifice fileté (s'aligner sur la flèche) et le serrer afin d'ouvrir la poulie. Enlever la courroie.



TYPIQUE

- Serrer pour ouvrir la poulie
 Flèche

Passer la courroie par-dessus la demi-poulie coulissante tel qu'illustré.



TYPIQUE

Installation

Pour que la courroie d'entraînement dure longtemps, l'installer dans le bon sens de rotation, c'est-à-dire de sorte que les flèches imprimées dessus pointent vers l'arrière de la motoneige.

ATTENTION: Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation; cela pourrait couper ou briser sa trame.

Nettoyer les flasques des deux poulies avec le Nettoyeur de flasques de poulies (N/P 413 711 809).

Retirer l'outil d'écartement

Réinstaller le garde-courroie.

Réglage de la poulie motrice TRA

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

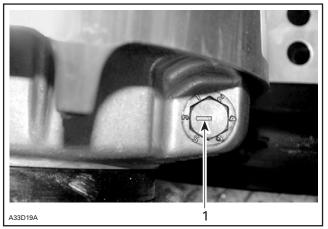
Généralités

En usine, les vis d'ajustement de la poulie motrice TRA sont réglées à 3. Cette position offre le meilleur rapport entre l'accélération, la vitesse maximale et l'économie d'essence.

Les positions 1 et 2 offrent la meilleure économie d'essence. La vitesse maximale est réduite.

La position 4 offre la meilleure accélération. L'économie d'essence est moins grande.

Il y a une encoche sur la tête de la vis de calibrage. Il y a 6 positions, de 1 à 6.

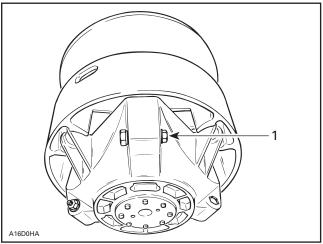


1. Encoche

Réglage

Desserrer l'écrou de blocage juste assez pour sortir partiellement la vis de calibrage et la régler à la position désirée. Ne pas enlever complètement l'écrou de blocage. Serrer les écrous à 10 N•m (89 lbf•**po**).

ATTENTION: Ne pas enlever complètement la vis de calibrage, sinon la rondelle qui se trouve à l'intérieur tombera. Régler les trois vis de calibrage à la même position.



TYPIQUE

1. Desserrer juste assez pour qu'il soit possible de tourner la vis de calibrage

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS démonter ou modifier la poulie motrice.

Un assemblage inadéquat ou des modifications pourraient faire violemment exploser la poulie sous l'effet de la tension produite par la vitesse de rotation élevée. De graves blessures et même la mort pourraient s'ensuivre.

Consulter son concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo avant de faire l'entretien de la poulie motrice ou de la modifier. Un entretien inadéquat peut nuire à la performance de la poulie ou réduire sa durée de vie. Toujours respecter les fréquences d'entretien.

△ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS faire fonctionner le moteur:

- sans que les protecteurs et le garde-courroie soient bien installés
- lorsque le capot est ouvert ou enlevé.

NE JAMAIS tenter de régler des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

État de la courroie d'entraînement

Vérifier si la courroie est fendillée, effilochée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif lorsque la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure au minimum recommandé à la section FICHES TECHNIQUES.

État du frein

L'efficacité du freinage de la motoneige à cabine est un facteur essentiel de sécurité. Garder ce mécanisme en bonne condition. Ne jamais utiliser un véhicule dont les freins ne fonctionnent pas de façon optimale. Vérifier régulièrement l'état/l'usure des plaquettes de frein.

Réglage du frein

Le frein hydraulique n'est pas réglable. S'il y a un problème, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

État des suspensions arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

REMARQUE: En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. Si on circule de façon prolongée sur la glace ou sur de la neige parsemée de sable, les glissières chaufferont et s'useront prématurément.

État de la courroie d'arrêt de la suspension

Vérifier si la courroie d'arrêt est usée ou fendillée et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés; au besoin, remplacer la courroie. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•p0).

État de la chenille

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

Débrancher le cordon-coupe circuit de la borne du DESS.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau déflecteur arrière. Le moteur arrêté, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et que ces derniers ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Chenilles à crampons

Si la chenille de votre véhicule est muni de crampons, INSPECTEZ-LA VISUELLEMENT AVANT CHAQUE UTILISATION.

Vérifier s'il y a des anomalies, comme:

- la perforation de la chenille
- le déchirement de la chenille (surtout autour des orifices de traction)
- des ergots de traction brisés ou arrachés laissant apparaître une partie des tiges
- la délamination du caoutchouc
- des tiges de renfort brisées
- des crampons brisés
- des crampons tordus
- des crampons arrachés
- des segments-guides manquants.

Remplacer tout de suite les crampons brisés ou endommagés. Si la chenille présente des signes de détérioration, la remplacer immédiatement. Dans le doute, consulter son concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo. Toujours respecter les intervalles d'entretien donnés dans le tableau d'entretien périodique.

↑ AVERTISSEMENT

Conduire avec une chenille ou des crampons endommagés peut mener à une perte de contrôle, ce qui pourrait causer des blessures graves ou un décès.

Tension et alignement des chenilles

REMARQUE: Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas faire l'un sans l'autre. Toujours régler les deux chenilles.

↑ AVERTISSEMENT

Pour éviter que des personnes à proximité du véhicule soient blessées:

- NE JAMAIS se tenir à l'arrière ou à proximité d'une chenille qui tourne.
- Toujours utiliser un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau déflecteur arrière.
- Lorsqu'on soulève la chenille au-dessus du sol, la faire tourner le plus lentement possible.

Sous l'effet de la force centrifuge, des débris, des crampons endommagés ou mal fixés, des morceaux de chenille ou même la chenille au complet pourraient être violemment projetés à l'arrière du tunnel, ce qui pourrait sectionner une jambe ou causer d'autres blessures graves.

Tension

REMARQUE: Conduire le véhicule dans la neige de 15 à 20 minutes avant de régler la tension des chenilles.

Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.

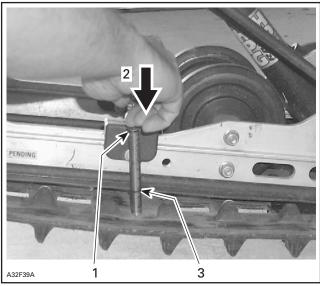
Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support mécanique à socle large pour motoneige.

Laisser les suspensions se détendre normalement et mesurer le jeu à mi-chemin entre les roues de support avant et arrière. Mesurer entre le bas de la glissière et l'intérieur de la chenille. Le jeu doit être conforme aux indications de la FICHE TECHNIQUE à la fin de ce guide. Si le jeu est trop grand, la chenille ballottera contre le châssis.

REMARQUE: On peut utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 348 200) pour mesurer la flèche et la force appliquée.



VÉRIFICATEUR DE TENSION POUR COURROIES



TYPIQUE

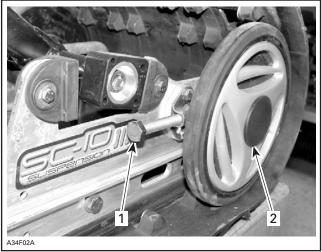
- 1. Rondelle supérieure positionnée à 7.3 kg (16 lb)
- 2. Appuyer sur la partie supérieure de l'outil jusqu'à ce qu'il touche la rondelle supérieure
- 3. Mesure de la flèche de la chenille

ATTENTION: Une tension exagérée occasionnera une perte de puissance et une contrainte excessive sur les composants de la suspension.

Pour régler la tension des chenilles:

- Débrancher le cordon coupe circuit de la borne du DESS.
- Retirer le capuchon et desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Tourner les vis de réglage pour régler.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.



TYPIQUE

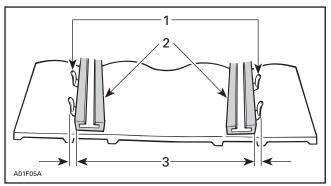
- Vis de réglage
 Desserrer la vis
- Resserrer les vis de fixation, puis remettre le capuchon.
- Vérifier l'alignement des chenilles tel que décrit ci-dessous.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'en vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. Toujours soulever le véhicule avec un support à socle large muni d'un panneau déflecteur arrière. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule, en particulier à l'arrière de la chenille. Ne jamais faire tourner la chenille à haute vitesse.

Sous l'effet de la force centrifuge, des débris, des crampons endommagés ou mal fixés, des morceaux de chenille ou même la chenille au complet pourraient être violemment projetés à l'arrière du tunnel, ce qui pourrait sectionner une jambe ou causer d'autres blessures graves.

Démarrer le moteur et faire tourner lentement les chenilles. Le tout doit se faire en peu de temps (15 à 20 secondes). S'assurer que chaque chenille est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le bord des guides de chenille et les glissières).

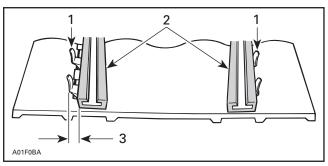


- 1. Guides
- 2. Glissières
- 3. Distance égale

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

- Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
- Retirer le capuchon et desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Serrer la vis de réglage du côté où la glissière est le plus éloignée des guides de chenille.

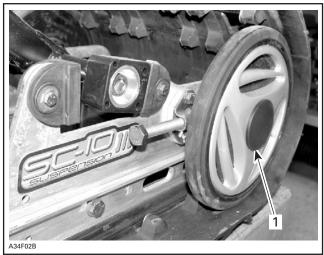


- 1. Guides
- 2. Glissières
- 3. Serrer de ce côté

Resserrer les vis de fixation, puis remettre le capuchon.

↑ AVERTISSEMENT

Si les écrous autobloquants sont mal serrés, les vis de réglage peuvent se desserrer, ce qui peut causer le relâchement de la chenille et, dans certaines conditions, faire passer les roues de support par-dessus les ergots de traction. La chenille serait ainsi poussée contre le tunnel et se bloquerait. Bien serrer les vis de fixation des roues sinon une roue pourrait tomber, ce qui ferait bloquer la chenille.



TYPIQUE

1. Resserrer à 48 N•m (35 lbf•pi)

Redémarrer le moteur et faire tourner lentement les chenilles pour vérifier de nouveau l'alignement.

Remettre le véhicule au sol.

Direction et suspension avant

Vérifier visuellement si les composants du mécanisme de direction et de la suspension avant sont bien serrés (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons et jambes de skis, etc.). Communiquer avec votre concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo au besoin.

Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis, des lisses et des lisses au carbure. S'ils sont usés, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

$oldsymbol{\Delta}$ AVERTISSEMENT

Des skis ou des lisses trop usés nuiront à la conduite du véhicule.

Système d'échappement

⚠ AVERTISSEMENT

Certains composants du compartiment moteur peuvent être brûlants. Le contact avec la peau peut causer des brûlures.

Le tuyau arrière du silencieux doit être centré dans l'orifice de sortie du châssis. Il ne doit avoir ni rouille ni fuite.

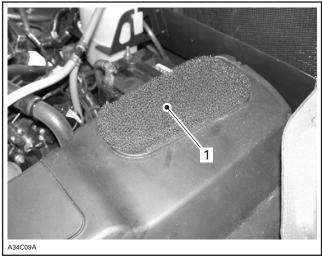
Le système d'échappement est conçu pour réduire le bruit et améliorer la performance globale du moteur. Le modifier pourrait constituer une infraction aux réglementations locales en vigueur.

ATTENTION: Si on enlève, modifie ou endommage un composant du système d'échappement, le moteur pourrait être gravement endommagé.

Nettoyage du filtre à air

La neige pourrait bloquer le filtre à air et étrangler le moteur si on oublie de recouvrir le véhicule lors d'une chute de neige ou que l'on conduit dans une neige poudreuse épaisse.

Enlever la neige du filtre sur le silencieux d'admission d'air.



TYPIQUE

1. Filtre à neige sur le silencieux d'admission d'air

Secouer le filtre pour enlever la neige et le faire sécher.

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec, puis bien remettre le filtre en place.

ATTENTION: Les moteurs des motoneiges à cabine sont calibrés pour fonctionner avec le filtre. Ne pas utiliser le véhicule si le filtre n'est pas installé, car le moteur pourrait être endommagé.

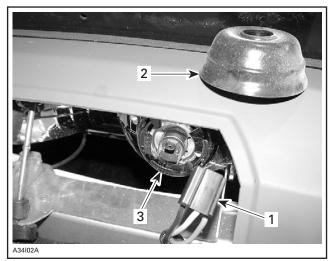
Remplacement des ampoules

Vérifier le fonctionnement du feu après en avoir remplacé l'ampoule.

Phare

ATTENTION: Sur les modèles concernés, ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, car cela en réduira la durée de vie. Si on y a touché, nettoyer l'ampoule avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

Retirer la porte d'accès dans le tableau de bord.



TYPIQUE — PORTE D'ACCÈS RETIRÉE

- 1. Connecteur
- 2. Soufflet
- 3. Anneau de retenue

Débrancher le connecteur de l'ampoule grillée. Retirer le soufflet, puis dévisser l'anneau qui retient l'ampoule. Retirer l'ampoule et en mettre une neuve. Bien réinstaller les pièces.

Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, enlever la lentille de plastique rouge pour accéder à l'ampoule. Pour enlever la lentille, dévisser les deux vis.

REMORQUAGE D'UN ACCESSOIRE

Toujours utiliser une barre rigide pour remorquer un accessoire tel un toboggan, un traîneau ou une soucoupe. Tout accessoire remorqué doit être muni de réflecteurs de chaque côté et à l'arrière. Vérifier si des rèalements locaux exigent l'emploi de feux d'arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves, voire mortelles:

- Ne jamais remorquer un accessoire avec une corde. Aucune force de freinage ne ralentirait l'accessoire, ce qui pourrait entraîner une collision.
- Utiliser une barre rigide d'au moins 1.2 m (4 pi) pour éviter que la personne prenant place sur l'accessoire n'entre en contact avec les chenilles.
- Ne pas freiner brusquement ni effectuer des virages serrés, notamment en descendant les pentes, car l'accessoire pourrait se renverser.
- Toute personne prenant place sur un accessoire doit porter un casque et en fermer la visière ou mettre des lunettes de protection.

REMORQUAGE D'UN AUTRE VÉHICULE

Il n'est pas indiqué d'utiliser une corde pour le remorquage. Si une motoneige est en panne et qu'on doit la remorquer, installer une barre rigide, retirer la courroie d'entraînement et remorquer à une vitesse modérée.

ATTENTION: Toujours enlever la courroie d'entraînement de la motoneige à remorquer afin de ne pas endommager la courroie et le système d'entraînement.

Si on n'a pas de barre rigide et en cas d'urgence seulement, on peut utiliser une corde pourvu qu'on procède avec une grande prudence.

- Utiliser une corde en bon état et de calibre approprié.
- Fixer la corde aux jambes de ski (tiges).
- Porter son casque en tout temps et laisser la visière fermée ou ne pas enlever ses lunettes de protection.
- Demander à quelqu'un de s'asseoir sur le véhicule remorqué pour appliquer le frein et le diriger au besoin. Cette personne devrait aussi porter un casque. Ne pas prendre de passagers.
- Avant d'amorcer le remorquage, voir à tendre la corde et s'assurer que personne n'est à proximité de celle-ci.
- Remorquer le véhicule à basse vitesse et ne jamais freiner brusquement pour éviter que le véhicule remorqué n'entre en collision avec le sien. S'assurer que la corde est toujours tendue et éviter les secousses.
- Si on doit traverser une route, demander au conducteur du véhicule remorqué de descendre de ce dernier et de marcher le long de celui-ci. Traverser rapidement et ne pas arrêter tant que les deux véhicules ne sont pas complètement de l'autre côté.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne jamais s'approcher de la corde lorsqu'elle est tendue. Si elle casse ou que le noeud se défait, la corde pourrait cingler et blesser une personne se trouvant à proximité.
- Lorsqu'on traverse une route, ne jamais s'arrêter. On réduit ainsi le risque de collision si les véhicules restent coincés.

ATTENTION: Pour ne pas endommager la direction, ne jamais attacher la corde de remorquage aux skis (boucles, poignées, etc.).

TRANSPORT DU VÉHICULE

Il est facile d'installer un treuil sur votre remorque à benne basculante pour assurer une plus grande sécurité lors du chargement. Pour ce faire:

- Utiliser un treuil en bon état et de taille appropriée.
- Fixer le mécanisme de remorquage aux jambes de ski (tiges).
- Ne permettre à quiconque de prendre place dans le véhicule.

ATTENTION: Pour ne pas endommager la direction, ne jamais attacher un mécanisme de remorquage aux skis (boucles, poignée, etc.).

⚠ AVERTISSEMENT

Un accident peut se produire en conduisant son véhicule pour le monter sur une remorque ou un véhicule.

- S'il est impossible d'utiliser un treuil et que vous décidiez de conduire le véhicule pour le monter sur une remorque, soyez extrêmement prudent et avancer très lentement.
- Ne jamais reculer le véhicule sur une remorque. Le skis peuvent rester coincer sur la rampe et le véhicule peut arrêter brusquement.
- Lorsqu'on le transporte, orienter le devant du véhicule vers l'avant. Sinon le pare-brise peut se détacher accidentellement et frapper un autre véhicule sur la route.

Pour transporter le véhicule:

- S'assurer que le bouchon des réservoirs d'huile et d'essence sont bien installés.
- Voir à ce que l'équipement est solidement fixé.
- Lorsqu'on le transporte, toujours orienter le devant du véhicule vers l'avant. Sinon le pare-brise peut se détacher accidentellement et frapper un autre véhicule sur la route.
- Recouvrir le véhicule d'une bâche pour le protéger des résidus sur la route qui pourrait l'endommager.
- Fixer solidement l'arrière et l'avant du véhicule, même pour de courts voyages.

Assurez-vous que votre remorque est conforme aux exigences d'État ou provinciales applicables. Assurez-vous que l'attelage et les chaînes de sécurité sont bien fixés, et que les freins, les clignotants et les feux de gabarit fonctionnent.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

⚠ AVERTISSEMENT

Faire inspecter les systèmes d'alimentation en essence et en huile par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo tel gu'indiqué dans le TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE.

Remisage

C'est en été ou lorsque le véhicule demeure inutilisé pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien le remiser.

Pour préparer votre véhicule, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Système de refroidissement du moteur

On doit remplacer l'antigel pour la période de remisage pour éviter que l'antigel se détériore.

Le remplacement et la vérification de l'antigel devraient être faits par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

ATTENTION: Quand on utilise un mélange inadéquat d'antigel, le mélange peut geler dans le système de refroidissement lorsque le véhicule est remisé là où le point de congélation est atteint. Le moteur pourrait alors être sérieusement endommagé. Si l'antigel n'est pas remplacé au remisage, il se dégradera et ne refroidira pas adéquatement le moteur par la suite.

ATTENTION: Ne pas faire tourner le moteur pendant la période de remisage.

Préparation présaisonnière

Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

DIAGNOSTIC DES PANNES

Codes de l'avertisseur sonore

Deux courts bips (quand on branche le cordon coupe-circuit à la borne du DESS) et le voyant DESS/RER clignote.

- 1. Confirme que le bon cordon coupe-circuit est branché. On peut démarrer le moteur.
 - Condition normale.

Un long bip (quand on branche le cordon coupe-circuit à la borne du DESS) et le voyant DESS/RER s'allume une seconde. On ne peut démarrer le moteur.

- 1. Mauvaise connexion du DESS.
 - Bien rebrancher le cordon coupe-circuit sur la borne du DESS.
- 2. Capuchon de cordon coupe-circuit défectueux.
 - Utiliser un autre capuchon de cordon coupe-circuit programmé.
- 3. Saleté ou neige dans le capuchon du cordon coupe-circuit.
 - Nettover le capuchon du cordon coupe-circuit.
- 4. Borne du système DESS défectueuse.
 - Remplacer la borne.

Un bip long par seconde et le voyant du DESS clignote au même rythme.

- 1. Le véhicule est en marche arrière.
 - On peut faire reculer le véhicule.

Trois courts bips par seconde. On peut démarrer le moteur.

- Le cordon coupe-circuit a été laissé branché alors que le moteur ne tournait pas.
 - Débrancher le cordon coupe-circuit avant de sortir du véhicule.

Bip continu et le voyant de surchauffe s'allume.

- 1. Le moteur surchauffe.
 - Éteindre le moteur immédiatement et laisser refroidir. Vérifier le système de refroidissement.

Diagnostic

Le moteur tourne mais ne démarre pas.

- 1. Moteur noyé (quand on enlève la bougie, elle est humide).
 - Voir OPÉRATIONS SPÉCIALES.

L'essence ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).

 Vérifier le niveau du réservoir d'essence; vérifier la qualité de l'essence ainsi que les conduits et leurs raccords. S'il y a bris de la pompe à essence ou de l'injection, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Le moteur manque d'accélération ou de puissance.

1. Bougies encrassées ou défectueuses.

- Remplacer les bougies.

2. Le moteur manque d'essence.

 Voir la cause n° 2 de la section LE MOTEUR TOURNE, MAIS NE DÉMARRE PAS.

3. Courroie d'entraînement trop usée.

 Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, le véhicule offrira une moins bonne performance. Remplacer la courroie.

4. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.

- Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

5. Le moteur surchauffe.

 Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Si la surchauffe persiste, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Retours de flamme.

1. Fuite du système d'échappement.

- Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Ratés d'allumage.

1. Le moteur, la carburation et l'allumage.

- Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Le véhicule ne peut atteindre sa vitesse maximale.

1. Courroie d'entraînement.

 Voir la cause n° 3 de la section MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.

2. Mauvais réglage des chenilles.

 Voir la section ENTRETIEN ou consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour faire régler la tension et l'alignement.

3. Mauvais alignement des poulies.

Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Le véhicule ne peut atteindre sa vitesse maximale. (Suite)

4.	N/I	nt	Δı	ır

- Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		ELITE
MOTEUR		
Туре		Rotax 1503, 4-TEC 4—temps, SACT (simple arbre à cames en tête), refroidi par liquide
Nombre de cylindres		3
Cylindrée		1494 cc (91.2 po ³)
Alésage		100 mm (3.900 po)
Course		63.4 mm (2.500 po)
Régime de puissance maxima	ale	7300 ± 100 tr/mn
COURROIE D'ENTRAÎNEM	ENT	
Numéro de pièce		Modèles 2227 et 4070: 417 300 207 Modèles 4081, 4082, 4083: 417 300 287
Limite d'usure (largeur)	mm (po)	34.3 (1.35)
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Alternateur	Туре	55 A
	Marque	NGK
	Nombre	3
Bougies	Туре	DCPR8E
	Écartement ± 0.05 (± .002)	0.75 mm (.030 po) (1)
Ampoule du phare		2 x 60/55 W (H4)
Ampoule du feu arrière		8/27
SUSPENSION		
Avant	Туре	ADSA (amortissement à action directe perfectionnée)
Arrière	Туре	SC-10 III

MODÈLE		ELITE
CHENILLE		
Tension	mm (po)	30 à 35 (1.181 à 1.378) Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.
Alignement		Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.
DIMENSION		
Poids à vide		499 kg (1100 lb)
Longueur hors-tout		291 cm (114.5 po)
Largeur hors-tout		121 cm (47.8 po)
LIQUIDES ET GRAISSES		
Huile à moteur		Huile synthétique BOMBARDIER 0W40 pour moteur 4-temps (N/P 293 600 054) — 12 x 1 L)
Liquide de refroidissement		Liquide de refroidissement prémélangé (N/P 413 711 802) — 16 x 1 L) ou mélange 50% éthylène- glycol et 50% eau distillée. Liquide de refroidissement contenant des agents anticorrosion pour les moteurs d'aluminium à combustion interne
Type Es:		Essence ordinaire sans plomb
Carburant	Indice d'octane	En Amérique du Nord: 87 (R + M)/2 Ailleurs qu'en Amérique du Nord: 91 RON
Boîte de vitesses		Huile synthétique pour carters de chaîne Bombardier (N/P 413 803 300) — 12 x 355 mL
Frein		SRF (DOT 4) (N/P 293 600 063) ou GTLMA (DOT 4) (N/P 293 600 062)

CONTENANCES		
Huile à moteur lors d'une vidange (avec remplacement du filtre)	L (oz ÉU.)	3.0 (101)
Quantité totale d'huile à moteur (remis à neuf)	L (oz ÉU.)	4.5 (152)
Liquide de refroidissement	L (oz ÉU.)	6.6 (223)
Réservoir de carburant	L (gal. ÉU.)	52 (13.7)
Huile pour boîte de vitesses	mL (oz ÉU.)	1100 (37.2)

Dédiée à l'amélioration constante de la qualité et à l'innovation, BRP se réserve le droit de changer en tout temps le design et les caractéristiques de ses produits ou d'y faire des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

(1) **ATTENTION**: Ne pas tenter de régler l'écartement des électrodes des bougies BR9ECS.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP AMÉRIQUE DU NORD: MOTONEIGES À CABINE SKI-DOO® ELITEM[©] 2004

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motoneiges à cabine Ski-Doo Elite 2004 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison de la motoneige à cabine Ski-Doo Elite 2004 bénéficient de la même garantie que la motoneige à cabine.

BRP équipe certaines motoneiges à cabine Ski-Doo Elite 2004 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le manufacturier du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée de BRP.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (i)la date de livraison au premier acheteur au détail ou ; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige à cabine livrée entre le 1er juin et le 1er décembre de l'année en cours se terminera le 1er décembre de l'année suivante.

Les composantes reliées aux émissions qui sont inclues dans le tableau ci-dessous, qui sont installées sur des motoneiges à cabine certifiées par l'EPA, et qui sont enregistrées aux États-Unis, sont couvertes pour trente (30) mois consécutifs ou 4000 km (2500 mi) d'utilisation, selon le premier des deux termes atteint. Si les 4000 km (2500 mi) sont atteints durant la période normale de garantie, les composantes reliées aux émissions continueront d'être couverts jusqu'à la fin de la période normale de garantie.

Composants reliés aux émissions:

COMPOSANTS	
Capteur de position d'accélérateur (CPA)	
Sonde de température d'air (STA)	
Sonde de pression d'air (SPA)	
Régulateur de pression d'essence	
Injecteurs de carburant	
Système de gestion du moteur (SGM)	
Joint d'étanchéité de culasse	
Détecteur de détonation	
Système de recyclage des gaz du carter	

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux motoneiges à cabine Ski-Doo Elite 2004 achetées en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP a été effectué et documenté. La garantie n'entre en vigueur qu'après l'enregistrement de la motoneige à cabine Ski-Doo en bonne et due forme auprès d'un concessionnaire BRP. De plus, la garantie ne s'applique que si la motoneige à cabine Ski-Doo est achetée dans le pays où le propriétaire réside. Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

5. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- · L'usure normale:
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main-d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;

- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- · L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COM-PRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER. LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAI-NES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS. RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES: PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- a) L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- b) BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe support à la clientèle VALCOURT (QUÉBEC) JOE 2L0

Tél.: (819) 566-3366

- * Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.
- © 2004 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.
- ® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIMITÉE BPR INTERNATIONALE: MOTONEIGES À CABINE SKI-DOO® ELITEME 2004

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») garantit ses motoneiges à cabine Ski-Doo 2004 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison de la motoneige à cabine Ski-Doo 2004 bénéficient de la même garantie que la motoneige à cabine.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou ; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige à cabine livrée entre le 1er juin et le 1er décembre de l'année en cours se terminera le 1er décembre de l'année suivante.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux motoneiges à cabine Ski-Doo 2004 achetées en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/ concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire BRP»), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP a été effectué et documenté. La garantie n'entre en viqueur qu'après l'enregistrement de la motoneige à cabine Ski-Doo en bonne et due forme auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP. De plus, la garantie ne s'applique que si la motoneige à cabine Ski-Doo est achetée dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside. Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

5. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- · L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main-d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé:
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COM-PRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER, DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER. LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAI-NES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES: PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à BRP.

9 SERVICE À LA CLIENTÈLE

a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

- b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
- c) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe support à la clientèle VALCOURT (QUÉBEC) JOE 2L0

Tél.: (819) 566-3366

- © 2004 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.
- ® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Bombardier Produits Récréatifs inc.

Service de la garantie 75, rue J.A. Bombardier Sherbrooke (Québec) J1L 1W3 Canada

Télécopieur: (819) 566-3590

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse ou si vous avez vendu ou donné votre véhicule, remplissez et postez la carte comprise à la page suivante.

Un tel avis contribue à votre sécurité ou celle du propriétaire subséquent, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque BRP sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification à votre motoneige à cabine.

AVIS À TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

Quand il y a transfert de propriété, envoyez le formulaire de changement de propriétaire, puisque vous avez le droit de profiter du reste de la période de garantie.

MOTONFIGES VOLÉES

Si votre motoneige à cabine est volée, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veuillez fournir votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, ainsi que le numéro de série de la motoneige à cabine et la date à laquelle elle a été volée.

BRP fournira mensuellement une liste des motoneiges volées à tous ses concessionnaires autorisés de motoneiges Ski-Doo, afin d'aider les propriétaires à récupérer leur motoneige.

J			
IANGEMENT D'AI	.	ANGEMENT DE PROPRIÉT	: L
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE VÉHICULE	TION DE VÉHICULE		
ANCIENNE ADRESSE			
ANCIEN PROPRIÉTAIRE		MOM	
	N°	RUE	APP.
	VILLE	STATE/ÉTAT/PROVINCE	CODE POSTAL
NOUVELLE ADRESSE			
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE		MON	
	N°	RUE	APP.
A00A8I	VILLE	STATE/ÉTAT/PROVINCE	CODE POSTAL

AFFRANCHIR SUFFISAMMENT

Bombardier Produits Récréatifs inc.

SERVICE DE GARANTIE 75, J.A. Bombardier Sherbrooke, QC Canada J1L 1W3

IANGEMENT D'AI	DRESSE	CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE	
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE VÉHICULE	TION DE VÉHICULE		
ANCIENNE ADRESSE			
ANCIEN PROPRIÉTAIRE		MOM	
	°Z	RUE	APP.
	VILLE	STATE/ÉTAT/PROVINCE	CODE POSTAL
NOUVELLE ADRESSE			
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE		MOM	
	°Z	RUE	APP.
A00A81	VILLE	STATE/ÉTAT/PROVINCE	CODE POSTAL

AFFRANCHIR SUFFISAMMENT

Bombardier Produits Récréatifs inc.

SERVICE DE GARANTIE 75, J.A. Bombardier Sherbrooke, QC Canada J1L 1W3

